

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site:** www.dknews.dz / **e-mail:** contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 19 octobre 2025 / 27 rabi al thani 1447 - N° 3937 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle en République de Corée

P.24

ALGÉRIE - EGYPTE

M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue égyptien

P.3

AUJOURD'HUI À 13H30

Professeur Kouachi Mourad invité du Forum DK News à la Salle CHERBAL ABDELMADJID au siège du journal

P.2



ALGÉRIE - MNA

Le MNA salue le leadership du Président de la République et ses efforts en faveur des causes africaines et des pays du Sud

Le Mouvement des non-alignés (MNA) a salué, lors de sa 19^e Réunion ministérielle tenue les 15 et 16 octobre à Kampala, le leadership du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le renforcement de l'action africaine commune, le soutien aux causes justes et la consolidation de la coopération internationale au service des intérêts des pays du Sud. Les documents finaux sanctionnant les travaux de cette réunion ont salué tout particulièrement les efforts du Président, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des missions qui lui sont confiées au sein de l'Union africaine (UA), notamment son mandat en qualité de coordinateur de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que sa direction avisée du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). P.24



ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'AIPA EN TANT QUE MEMBRE OBSERVATEUR

Le président de l'APN reçoit les félicitations d'ambassadeurs

P.3

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
L'Algérie, première aux niveaux maghrébin et arabe selon le classement QS des universités arabes**

P.3

**SANTÉ
Le ministre souligne l'importance de la mise en œuvre du "dossier électronique du patient"**

P.3

SANTÉ

**ARTHRITE
4 idées reçues à oublier vite fait**

P.p 12-13

FOOTBALL

**COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2^e TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER)
L'USMA et le CRB pour réussir leur entrée en lice**



P.21

**FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA
Clôture de la 14^e édition avec un hommage rendu au comédien Mustapha Ayad**

P.17

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
La Gendarmerie nationale de Ouled Fayet met fin à un acte de vandalisme et de trouble à l'ordre public**

P.2

MÉTÉO

Les averses orageuses continueront d'affecter jusqu'à dimanche plusieurs wilayas du pays



Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle avec des rafales de vent sous orages, continueront d'affecter plusieurs wilayas du pays jusqu'à dimanche, indique un bulletin météorologique spécial (BMS), émis samedi par l'Office national de météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Souk Ahras, Khencelia, Oum El Bouaghi, Batna, Tébessa, Biskra, Ouled Djellal, El M'ghaïer, Touggourt, et le nord d'El Oued, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 mm, atteignant ou dépassant 40 mm notamment sur la région des Aurès, jusqu'à dimanche à 06h00 du matin, précise la même source.

Le BMS concerne également les wilayas de Ghardaïa, Laghouat, Djelfa, M'sila, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, El Tarf, Annaba, Skikda, Jijel, Bejaia et Tizi Ouzou, avec des quantités de pluies oscillant entre 20 et 30 mm, samedi entre 12h00 à 23h00.

ALGÉRIE POSTE

Le concours national de recrutement fixé au 30 octobre



Le concours national de recrutement d'Algérie poste se tiendra le 30 octobre via la plateforme numérique dédiée à cet effet, a annoncé, vendredi, l'entreprise, dans un communiqué.

"Pour permettre aux candidats concernés par le concours national de recrutement, d'accéder à la plateforme numérique dans les délais et en toute aisance, des SMS contenant le nom d'utilisateur et le mot de passe seront envoyés du 20 au 24 octobre", précise la même source. En prévision de cet examen, "les candidats n'ayant pas reçu ces SMS seront contactés par le centre d'appel de l'entreprise dans les trois jours suivants, afin de leur fournir les informations nécessaires et de garantir leur participation sans difficulté", a assuré Algérie Poste. "Soucieuse de consacrer les principes de transparence, d'égalité des chances et d'assurer le bon déroulement de cette opération nationale importante, Algérie Poste publiera, dans les prochains jours, un guide d'utilisateur accompagné de tutoriels vidéo explicatifs, détaillant étape par étape, la procédure d'utilisation de la plateforme numérique et le déroulement de l'examen en toute aisance", ajoute le communiqué.

Ces supports explicatifs seront diffusés sur "les plateformes et pages officielles d'Algérie Poste sur les réseaux sociaux, afin de permettre à tous les candidats d'en prendre connaissance à temps et de bien se préparer pour le jour de l'examen".

Afin de suivre toutes les nouveautés d'ordre organisationnel et technique liées au concours national de recrutement, Algérie Poste invite tous les candidats à consulter régulièrement ses publications officielles, conclut la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

La Gendarmerie nationale de Ouled Fayet met fin à un acte de vandalisme et de trouble à l'ordre public



Par ABED MEGHIT

Dans une intervention rapide et maîtrisée, les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Ouled Fayet (wilaya d'Alger) sont parvenus à interroger un individu qui a semé le désordre au cœur de la voie publique, après avoir bloqué la circulation et causé des dégradations à des biens d'autrui.

Cet acte isolé, survenu récemment au niveau d'un axe fréquenté, a suscité l'indignation des habitants et la réaction immédiate des services compétents.

Selon les précisions apportées par la brigade territoriale de Ouled Fayet, l'individu en question s'est livré à des agissements irresponsables en obstruant volontairement la route, perturbant ainsi la circulation automobile et mettant en danger la sécurité des usagers.

Non content d'avoir bloqué la voie, il a également procédé à la destruction de biens appartenant à autrui, jetant des objets au milieu de la chaussée et proférant des menaces à l'encontre de passants. Ces actes de vandalisme ont provoqué un climat de panique et d'insécurité, rapidement signalé aux autorités locales.

Alertés par les citoyens, les éléments de la Gendarmerie nationale se sont immédiatement rendus sur les lieux.

Grâce à la coordination exemplaire et à la vigilance des patrouilles, le suspect a été localisé, encerclé et neutralisé sans incident majeur.

L'opération s'est déroulée dans le strict respect de la loi et des procédures en vigueur.

L'individu a été maîtrisé, puis conduit au siège de la brigade pour les besoins de l'enquête.

Les gendarmes ont également procédé au constat des dégâts causés sur la voie publique et à la saisie de certains objets utilisés lors de l'acte.

Une enquête approfondie a été ouverte sous la supervision du procureur de la République territoriale compétent, afin de déterminer les circonstances exactes de cet incident et de vérifier si l'auteur a agi seul ou s'il bénéficiait de complicités.

Les premiers éléments recueillis indiquent qu'il s'agit d'un individu connu des services de sécurité pour des antécédents similaires de troubles à l'ordre public. Il sera présenté devant les autorités judiciaires pour répondre des faits qui lui sont reprochés, notamment entrave à la voie publique, dégradation de biens d'autrui et atteinte à la sécurité publique. Dans son communiqué, la Gendarmerie nationale a tenu à rappeler que tout acte de désordre ou de violence sur la voie publique constitue une infraction grave punie par la loi.

Elle a également souligné son engagement constant à protéger les citoyens et à garantir la quiétude publique à travers des interventions rapides, rigoureuses et proportionnées.

Les unités de la Gendarmerie poursuivent leurs efforts sur le terrain pour renforcer la sécurité et prévenir toute forme de délinquance, notamment dans les zones urbaines à forte densité comme Ouled Fayet.

Enfin, la Gendarmerie nationale invite les citoyens à coopérer avec les services de sécurité en signalant immédiatement tout comportement suspect ou acte susceptible de troubler l'ordre public. La collaboration entre la population et les forces de l'ordre demeure un pilier essentiel pour maintenir la stabilité et la sécurité dans les quartiers. Cet incident, désormais sous contrôle, illustre une fois encore la réactivité et le professionnalisme des éléments de la Gendarmerie nationale, garants de la sécurité et de la paix publique.

Le message est clair : aucune tolérance ne sera accordée aux comportements irresponsables qui menacent la sécurité des personnes et des biens.

Horaire des prières



Fajr :	05h31
Dohr :	12h33
Asr :	15h39
Maghreb :	18h07
Isha :	19h29

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset	
	24°	26°	24°	19°	35°	17°
	24°	26°	24°	19°	35°	16°
	24°	26°	24°	19°	35°	15°
	24°	26°	24°	19°	35°	23°

AUJOURD'HUI À 13H30

M. Kouachi Mourad membre CNESE, expert et analyste économique sera l'invité du Forum DK News à la Salle CHERBAL ABDELMADJID au siège du journal



M. Kouachi Mourad membre du conseil national économique, sociale et environnement CNESE, expert analyste économique sera l'invité du Forum DK News à la Salle CHERBAL ABDELMADJID au siège du journal pour une conférence-débat aujourd'hui à 13h30.

L'hôte du DKNews abordera le thème « le nouveau gouvernement en Algérie : défis économiques et attentes sociales ».

La rencontre aura lieu à la Salle CHERBAL ABDELMADJID sis 03 rue du Djurdjura, Ben Aknoun - Alger, Siège du journal.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Démantèlement de deux réseaux criminels et saisie de près de 4 quintaux de kif traité en provenance du Maroc (Sûreté)

Les services de la Sûreté nationale ont précédé, au cours de la semaine écoulée, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés activant dans le trafic de drogues à l'ouest du pays, ainsi qu'à la saisie de près de 4 quintaux de kif traité en provenance du Maroc, indique, vendredi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Dans le cadre des efforts déployés par les Unités opérationnelles spécialisées de la Sûreté nationale pour lutter contre les poisons provenant du Maroc, le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a mené, au cours de la semaine écoulée, deux opérations distinctes, ayant permis le démantèlement de deux réseaux criminels organisés activant dans le trafic de drogue et la saisie de 3,87 quintaux de kif traité", précise la même source.

Ces deux opérations ont permis de "déjouer deux tentatives successives de transport et de trafic de grandes quantités de drogues en provenance du Maroc", ce qui s'est soldé par "la saisie de plus de 250kg de kif traité lors de la première opération et plus de 137 kg de kif traité lors de la seconde, ainsi que l'arrestation de 14 suspects appartenant aux deux réseaux criminels", ajoute le communiqué.

Il a été également procédé à "récupération de cinq véhicules utilisés pour le transport et les déplacements ainsi qu'à la saisie de 41 millions de centimes provenant des activités criminelles". "Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran", selon le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Algérie, première aux niveaux maghrébin et arabe selon le classement QS des universités arabes (ministère)

Les universités algériennes ont décroché la première place aux niveaux maghrébin et arabe, selon le classement annuel QS des universités arabes, publié par Quacquarelli Symonds, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

"Dans le cadre de la publication des résultats du classement QS pour les universités arabes, édition 2026, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique annonce que les universités algériennes ont enregistré des résultats avancés et significatifs", marqués par une progression notable du nombre d'établissements nationaux d'enseignement supérieur classés.

Ainsi, "46 établissements d'enseignement supérieur algériens ont été classés dans cette édition, contre 17 dans la précédente édition et 14 dans l'édition 2024", ajoute la même source.

Selon le classement, l'Algérie se positionne au premier rang aux niveaux maghrébin et arabe en ce qui concerne le nombre d'établissements universitaires classés.

L'université d'Annaba a occupé la première place à l'échelle nationale, enregistrant un bond remarquable par rapport à l'année précédente, selon le communiqué.

Ces résultats traduisent "les efforts déployés par le secteur en vue de ren-



forcer la qualité de l'enseignement et la visibilité de la recherche scientifique aux niveaux régional et international, à travers le positionnement des établissements universitaires algériens dans différents classements mondiaux", ajoute-t-on de même source.

Le classement QS des universités arabes est un classement régional annuel établi par l'organisme interna-

tional Quacquarelli Symonds, qui évalue et compare les performances des établissements d'enseignement supérieur dans la région, sur la base d'un cadre d'analyse comprenant 10 indicateurs principaux, dont la réputation académique, le ratio enseignants/étudiants, les citations de publications scientifiques et le taux d'enseignants et d'étudiants internationaux", conclut le communiqué.

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'AIPA EN TANT QUE MEMBRE OBSERVATEUR Le président de l'APN reçoit les félicitations d'ambassadeurs

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu des messages de félicitations des ambassadeurs d'Indonésie, de Malaisie et du Vietnam, suite à l'obtention par l'APN du statut d'un membre observateur auprès de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA), indique hier un communiqué de la chambre basse du Parlement.

"M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN),

a reçu des messages de félicitations des ambassadeurs de la République d'Indonésie, de Malaisie et de la République socialiste du Vietnam, respectivement MM. Chalif Akbar Tjandraningrat, Rizany Irwan Muhamad Mazlan et Tran Quoc Khanh, suite à l'obtention par l'APN du statut de membre observateur auprès de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA), lors de la tenue de sa 46e Assemblée générale à Kuala Lumpur (Malaisie) du 18 au 20 septem-

bre 2025", précise la même source.

Dans leurs messages, les ambassadeurs de ces trois pays, membres fondateurs de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ont salué "la dynamique efficace de la diplomatie parlementaire algérienne, qui s'emploie à étendre le champ de ses activités à la coopération avec le continent asiatique, notamment avec les pays de l'Asie du Sud-Est, en vue d'œuvrer de concert à la promotion des principes de paix, de sécurité, de stabilité et de progrès".

JEUNESSE

CSJ : M. Hidaoui appelle à se concentrer sur les activités axées sur les priorités de la jeunesse

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, a appelé à se concentrer sur les activités axées sur les priorités de la jeunesse en vue de sortir avec des propositions pratiques et applicables sur le terrain, en coordination avec les secteurs et les organismes concernés, indique samedi un communiqué du Conseil.

Dans une allocution prononcée à la clôture des travaux de la 2e Assemblée générale ordinaire du CSJ, vendredi soir au Centre international de conférences (CIC) Abdellatif-Rahal, M. Hidaoui a sou-

ligné "la nécessité d'intensifier les actions au niveau local et de se concentrer sur les activités axées sur les priorités de la jeunesse en vue de sortir avec des propositions pratiques que le Conseil supérieur de la jeunesse s'emploiera à concrétiser, en coordination avec les secteurs et les organismes concernés", précise le texte.

La cérémonie de clôture a été marquée par "la réponse aux interventions des membres du CSJ sur les rapports périodiques du bureau du Conseil pour le mandat 2025-2026, les questions ayant porté, dans leur ensemble, sur le dérou-

lement et la mise en œuvre des activités durant le premier semestre du mandat du bureau et les moyens de suivre l'interaction avec les préoccupations des jeunes dans toutes les wilayas du pays et des jeunes de la communauté nationale à l'étranger", selon la même source.

Au terme des travaux, "les membres qui se sont distingués dans leur parcours académique ont été honorés et les noms des membres de la commission de discipline, qui ont été élus le 16 octobre 2025 dans un climat de transparence et de démocratie, ont été annoncés", conclut le communiqué.

PARTIS

Aouchiche : "le FFS souhaite apporter une contribution constructive aux questions nationales"

Le Premier secrétaire national du Front des Forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a souligné, samedi à Alger, la volonté profonde de son parti à apporter une contribution constructive aux questions nationales, à l'instar de celle inhérente à la santé publique, à travers des propositions concrètes.

Lors d'une rencontre thématique organisée par le FFS sur "la santé publique en Algérie", M. Aouchiche a estimé que cette question "n'est ni marginale, ni sectorielle, mais est le reflet de notre modèle sociétal", affirmant "la volonté profonde du parti à apporter une contribution constructive, en engageant des débats sur les principales questions". Tout en faisant savoir que "le FFS a fait de la

santé et l'éducation le thème central de sa Conférence socio-économique annuelle", il a assuré de "la conviction du parti que le dialogue demeure la seule issue menant aux réformes".

Par la même occasion, il a relevé "la nécessité de tracer une stratégie à long terme pour le secteur de la santé, visant à édifier un système de santé plus efficient, en renforçant notamment la formation continue des ressources humaines".

M. Aouchiche a conclu en relevant que la rencontre d'aujourd'hui "illustre l'attachement du FFS à ses valeurs fondatrices, basées sur la démocratie, la solidarité, la dignité et la justice sociale".

ALGÉRIE - EGYPTE

M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue égyptien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, samedi soir, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Badr Abdel Atty, indique un communiqué du ministère.

Cet entretien téléphonique a été l'occasion d'évoquer les différents aspects des relations de fraternité et de coopération liant les deux pays frères et d'examiner les perspectives de leur promotion à de nouveaux niveaux, dans le cadre de la préparation de la tenue de la Haute Commission mixte algéro-égyptienne, conformément aux hautes orientations données par les présidents des deux pays lors de leur dernier entretien téléphonique", précise la même source.

Les deux ministres ont également abordé "nombre de questions régionales d'actualité, notamment les derniers développements de la cause palestinienne à la suite de l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, ainsi que la situation en Libye, pays frère, en prévision de la prochaine réunion du Mécanisme tripartite des pays voisins, qui se tiendra en Algérie", ajoute le communiqué.

SANTÉ

Le ministre de la Santé souligne l'importance de la mise en œuvre du "dossier électronique du patient"

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a souligné l'importance de la mise en œuvre du "dossier électronique du patient", qui constitue un axe central du processus de transformation numérique du secteur et l'un de ses principaux objectifs à atteindre avant la fin de l'année en cours, indique, vendredi, un communiqué du ministère.

Lors de l'ouverture d'une réunion sur "la numérisation du dossier électronique du patient", qu'il a coprésidée, jeudi, avec le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Koudri, le ministre de la Santé a précisé que ce projet permettra d'"uniformiser les données médicales et d'éviter la répétition des examens et des analyses", tout en contribuant à "améliorer le suivi des patients, à réduire les délais, à optimiser les ressources et à renforcer les méthodes de gestion et la coordination entre les différentes structures de santé". M. Ait Messaoudene a également mis en avant l'importance capitale du "numéro d'identification national du patient", en tant qu'"outil stratégique garantissant la précision et l'intégrité des données à travers les réseaux de santé". Ces mécanismes modernes constituent, a-t-il ajouté, "un pilier essentiel pour la mise en place d'un système de santé efficace, fondé sur une gestion intelligente et transparente, assurant la disponibilité des médicaments et une meilleure prise en charge des patients". Soulignant que l'Etat "a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires pour garantir la transition effective vers un système de santé numérique intégré", M. Ait Messaoudene a appelé à "une exploitation optimale de ces moyens afin assurer une meilleure prise en charge des patients dans les différents établissements".

Il a estimé que "l'aboutissement du projet de numérisation constitue une réussite pour l'ensemble du système de santé".

APS

AGRICULTURE

Le rôle de l'agriculture saharienne et sa contribution à la sécurité alimentaire en débat à Touggourt

L'importance du rôle de l'agriculture saharienne comme levier contribuant à la concrétisation de la sécurité alimentaire, a été soulignée par les participants à un séminaire régional organisé samedi à Touggourt.

Le Dr Rachid Benissa, ancien ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a affirmé, à ce propos, que le Sahara algérien avec ses importantes potentialités agricoles représente une ressource stratégique sur laquelle mise l'Etat algérien pour développer une agriculture durable. Il a mis l'accent, pour cela, sur la nécessité pour les agriculteurs et les investisseurs d'exploiter les mécanismes et les techniques agricoles modernes, en recourant à la mécanisation et en valorisant les terres sahariennes de façon durable, de sorte à contribuer à la hausse de la production, à l'amélioration de la gestion de l'eau et à l'optimisation des ressources locales. De son côté, le Professeur en sciences agricoles, Fettoum Lakhdari, a mis en avant l'importance de la recherche scientifique dans la mise sur pied d'une agriculture intelligente et durable, appelant à renforcer le rôle des institutions universitaires, des laboratoires de recherche et des instituts techniques agricoles et à coordonner les efforts des différentes parties pour développer et moderniser le secteur.

Ceci, a-t-elle expliqué, à travers l'élaboration d'études scientifiques et la mise en application de programmes techniques et de recherches dans le domaine, pour aboutir à des solutions durables et à des projets innovants susceptibles de contribuer à la rentabilisation de ce secteur stratégique et d'aller vers une agriculture durable pouvant s'adapter aux changements climatiques. Pour sa part, la directrice de la ferme de démonstration et de production de semences d'El-Ghafiane, relevant de l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne (ITDAS), Halima Khaled, a mis en lumière les gros efforts déployés par l'Etat pour développer l'agriculture saharienne et encourager l'investissement dans l'agriculture ce créneau notamment à travers la création de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) et des Ecoles supérieures d'agriculture saharienne, et autres mesures dans le domaine. Les communications présentées au cours de cette rencontre ont porté sur des thèmes liés au rôle des organismes agricoles, la sécurité alimentaire en Algérie à la lumière des défis géostratégiques et climatiques, les indicateurs de production agricole de la wilaya de Touggourt ces dernières années, et les efforts réalisés dans le secteur.

TISSEMSILT

L'Ouarsenis célèbre le 64e anniversaire du 17 octobre 1961 : une journée d'hommage, de recueillement et de fidélité à l'histoire nationale

Par ABED MEGHIT

Sous le slogan « Cohésion et engagement », la wilaya de Tissemsilt a commémoré, jeudi dernier, la 64e Journée nationale de l'émigration, en souvenir des massacres du 17 octobre 1961 à Paris. Cet événement historique et symbolique, qui incarne la fidélité du peuple algérien à ses martyrs, a été marqué par une cérémonie officielle empreinte d'émotion, de recueillement et de reconnaissance nationale. La célébration, organisée à la place du Martyr Logab Benrakaa, a été présidée par le wali, en présence des différentes autorités locales de la wilaya, des députés, ainsi que de représentants des organisations et associations locales de la famille des moudjahidines et des enfants de chouhada.

Les festivités ont débuté dans une atmosphère de recueillement par la levée de l'emblème national, et d'une minute de silence à la mémoire des victimes des massacres du 17 octobre 1961. Il a ensuite été procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument du Martyr Logab Benrakaa, avant la lecture de la

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

Nasri : "une occasion de rappeler à la mémoire les sacrifices des émigrés algériens et leurs contributions à la glorieuse Guerre de libération"

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri a estimé que la journée nationale de l'émigration, commémorée ce vendredi, était une occasion de rappeler à la mémoire les sacrifices consentis par les émigrés algériens et leurs contributions en soutien à la glorieuse Guerre de libération.

"Nous nous remémorons les sacrifices de nos vaillants émigrés et leurs contributions en soutien à la glorieuse Guerre de libération, et retracrons le dououreux souvenir des massacres odieux du colonisateur, perpétrés contre eux le 17 octobre 1961", a écrit M. Nasri sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, à l'occasion du 64e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961.

M. Nasri a, par ailleurs, salué "l'attention particulière" que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accorde à la communauté algérienne à l'étranger, "en vue de renforcer leur lien à la patrie et leur fierté d'appartenir à l'Algérie victorieuse".



TRAVAUX PUBLICS

Djellaoui reçoit des députés des deux chambres du Parlement issus de plusieurs wilayas

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu des députés des deux chambres du Parlement issus des wilayas de Sidi Bel Abbès, Boumerdès, Touggourt, Msila et Ouargla, avec lesquels il a évoqué plusieurs préoccupations liées au secteur dans ces wilayas, indique, jeudi, un communiqué du ministère.

La réunion qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de cadres centraux, s'inscrit dans le cadre des "rencontres périodiques tenues par le mi-

nistre avec les représentants du peuple et en consécration de la démarche de concertation permanente, adoptée par le secteur pour le suivi des priorités de développement à travers les différentes wilayas". Les discussions ont porté sur "les préoccupations des citoyens dans les wilayas concernées, notamment en ce qui concerne le développement du réseau des routes nationales et chemins de wilaya, à travers les projets de dédoublement et de maintenance, outre le développement du réseau ferroviaire pour mieux re-

lier les régions, améliorer les conditions de transport et de déplacement et soutenir la dynamique économique".

M. Djellaoui a, à cette occasion, souligné "l'importance de ce cadre de concertation qui reflète l'esprit de coordination entre le secteur et les représentants du peuple", ajoutant que cette démarche s'inscrit dans le cadre "des orientations de Monsieur le président de la République visant à prendre en charge les préoccupations des citoyens". Le ministre a également donné des

explications sur les projets en cours et futurs dans les wilayas concernées, réaffirmant l'engagement du ministère à prendre en charge toutes les propositions et à œuvrer à satisfaire les revendications des citoyens en fonction des moyens disponibles et des priorités fixées.

Il a affirmé que "les propositions et recommandations formulées par les députés seront soumises à un examen minutieux pour assurer l'efficacité des interventions et réaliser l'impact positif escompté sur la vie de la population", conclut le communiqué.

Fatiha à la mémoire des martyrs tombés pour la liberté et la souveraineté nationale. Cette cérémonie a constitué un moment fort d'unité et de fidélité à la mémoire des enfants de l'Algérie qui ont, par leur courage et leur détermination, affronté la répression coloniale sur les terres de l'exil.

« Cette journée n'est pas seulement un souvenir du passé, mais un message vivant de cohésion, de loyauté et de fidélité à l'histoire de la nation », a déclaré le wali, rappelant que le 17 octobre 1961 représente une page héroïque de la lutte du peuple algérien contre l'injustice et la domination.

Placée sous le signe du devoir de mémoire, cette commémoration visait à rappeler le rôle déterminant de la communauté algérienne établie à l'étranger dans la lutte pour la libération nationale. Les émigrés algériens, souvent exposés à la répression, ont continué de soutenir moralement, matériellement et diplomatiquement la Révolution. Le wali a souligné l'importance de transmettre cette mémoire aux jeunes générations, afin qu'elles mesurent le prix de la liberté et la grandeur des sacrifices consentis par leurs aînés. Dans le même

esprit, plusieurs anciens moudjahidines ont pris la parole pour témoigner de la bravoure des Algériens de France lors de la nuit sanglante du 17 octobre 1961, quand des milliers d'entre eux furent arrêtés, battus ou noyés dans la Seine pour avoir manifesté pacifiquement leur solidarité avec la cause nationale.

Le musée du Moudjahid, gardien de la mémoire

En marge de la cérémonie, un riche programme culturel et historique a été organisé au musée du Moudjahid de Tissemsilt. Des expositions de photographies, de journaux d'époque et de documents historiques y ont été présentées, retracant les moments forts du combat des émigrés algériens et la violence des événements du 17 octobre 1961. Ces archives, précieusement conservées, illustrent le rôle essentiel joué par la diaspora dans le soutien à la cause nationale et dans la mobilisation internationale contre le colonialisme. De nombreux élèves, étudiants et membres de la société civile ont visité l'exposition, découvrant à travers ces images et témoignages le courage et la dignité des Algériens de France face à l'oppression coloniale. Des poèmes, chants patrio-

tiques et saynètes théâtrales interprétés par des jeunes ont également animé cette journée, traduisant une profonde fierté et une reconnaissance collective.

Tissemsilt, un exemple de fidélité à la mémoire nationale

À travers cette commémoration, la wilaya de Tissemsilt a réaffirmé son attachement indéfectible aux valeurs de Novembre, à la mémoire des martyrs et à la fidélité envers les émigrés qui ont marqué l'histoire nationale. Le message de cohésion et d'engagement qui a marqué cette journée s'inscrit dans la continuité des efforts de l'Etat pour préserver la mémoire nationale, renforcer l'unité du peuple et consolider le lien entre l'histoire et les générations futures. La place du Martyr Logab Benrakaa, haut lieu de mémoire et de patriotisme, s'est ainsi transformée en un espace de recueillement et de reconnaissance, où se sont mêlés émotion, dignité et fierté nationale. Cette célébration, empreinte d'histoire et d'hommage, rappelle que le 17 octobre 1961 n'est pas qu'un souvenir tragique, mais un symbole vivant de la résistance et de la cohésion du peuple algérien, fidèle à sa mémoire et à son engagement pour la liberté.

BOUIRA

Distribution de matériels sportifs au profit d'écoles primaires et centres psychopédagogiques

Des équipements et matériels sportifs et pédagogiques ont été distribués vendredi au profit de 30 écoles primaires et neuf centres des personnes aux besoins spécifiques, lors d'une cérémonie organisée au complexe sportif Rabah Bitat de la ville de Bouira dans le cadre de la commémoration du 64^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961.

Au cours de cette cérémonie, le wali Abdelkrim Laâmouri a distribué des équipements sportifs et pédagogiques au profit de 30 écoles primaires et neuf centres spécialisés des personnes aux besoins spécifiques relevant de plusieurs communes de la wilaya.

Cette distribution s'inscrit dans le cadre du programme d'équipements de 2024, qui porte sur la distribution de 52 écoles primaires d'équipements sportifs à tra-

vers les différentes communes de la wilaya de Bouira.

En mai dernier, un premier quota de ces équipements sportifs a été distribué, au profit de 13 écoles primaires réparties sur les 12 daïras de la wilaya, soit une école par daïra, et pour une autre école dans la commune de Khabouzia. "Une enveloppe financière de 9 millions de dinars a été allouée à cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la relance et de la promotion

du sport scolaire via, notamment le recrutement d'enseignants de sport dans les écoles primaires et aussi par la dotation de ces établissements de moyens et de matériels de sport", a expliqué le directeur de la jeunesse et de sport (DJS), Salah Bouchicha.

Toujours dans le cadre des activités commémorant le 64^e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration, les autorités locales de la wilaya ont procédé par ailleurs à la mise en service d'un projet de raccordement

de 20 foyers au réseau du gaz naturel dans la localité de Beit Rebbi à Dirah (Sud de Bouira).

Un montant de 15 millions de dinar a été alloué à ce projet qui a porté essentiellement sur la réalisation d'un réseau de plus de 10 km pour alimenter 20 foyers du village Beit Rebbi en gaz, selon les détails fournis à l'APS par Mme Widad Benyousef, responsable à la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

EL-MEGAÏER

Divers projets pour impulser la dynamique de développement à Sid-Amrane

Une série de projets sont en cours de réalisation dans la commune de Sid-Amrane (50 km au Sud d'El-Megaïer) pour y impulser la dynamique de développement et améliorer les conditions de vie des habitants, a-t-on appris vendredi des services de la wilaya.

Parmi ces projets figurent des travaux d'aménagement urbain sur 400 mètres linéaires (ML) à l'entrée de la localité de Choucha, dont le coût s'élève à 15 millions de DA, financés par la Caisse

de solidarité et de garantie des collectivités locales, pour l'exercice 2025, a précisé la même source. Ces travaux consistent notamment en le revêtement des chaussées, la rénovation des trottoirs et la création d'espaces-verts, a-t-on expliqué. De plus, une opération de renforcement du réseau routier en milieu urbain est en cours d'exécution au niveau de plusieurs quartiers, tels que Hay El-Houria, ainsi que la localité de Zaoualia et celle de Tmanra/Est, selon

les services de la wilaya. S'agissant du secteur de l'éducation, cette commune a bénéficié de la réalisation d'un groupe scolaire sur une assiette foncière de 4.200 m², dans le quartier El-Moudjahidine, a-t-on encore fait savoir. Lors d'une récente visite de terrain, le chef de l'exécutif local, Laredj Nehila, a donné des instructions pour accélérer la cadence des travaux, tout en veillant au respect de la qualité des travaux et des délais contractuels.

Un programme d'activités variées pour les jeunes des zones rurales

Un programme riche en activités destinées aux jeunes des zones rurales et enclavées a été élaboré, dans la wilaya d'El-Megaïer, pour la nouvelle saison d'animation (2025/2026), a-t-on appris de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Organisées en coordination avec le mouvement associatif, ces activités concernent les structures juvéniles des localités d'El-Baadji, Zaoualia et Aïn-Choucha ainsi que les communes de Sidi-Amrane et Oum-Tyour, a précisé le directeur du secteur, Lazhar Bekka.

Elles consistent notamment en l'organisation de rencontres pour les jeunes, de concours, de jeux éducatifs et de loisirs

sirs pour enfants pendant les vacances scolaires, de journées de sensibilisation à la prévention du cancer du sein en collaboration avec les services de santé, en plus d'une manifestation portes-ouvertes sur l'entrepreneuriat, a-t-il expliqué.

Les moyens humains et matériels requis sont réunis pour assurer le succès de la nouvelle saison d'animation et renforcer le rôle dévolu aux structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports dans ces régions.

Le secteur compte 26 structures, dont cinq sportives, réparties sur les communes de la wilaya, selon les données de la DJS.

ILLIZI

Divers projets pour renforcer les installations sportives et juvéniles

La wilaya d'Illizi a bénéficié de divers projets pour renforcer ses installations juvéniles et sportives, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Parmi les opérations retenues dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités lo-

cales, figurent un projet de piscine de proximité, entrée en exploitation au quartier Belbachir, au chef-lieu de wilaya, et un projet d'aménagement du caméléodrome d'Illizi, a indiqué le DJS, Mohamed Maalaoui. Les travaux se poursuivent également pour la réhabilitation de cinq (5) terrains de

proximité, deux (2) à Illizi et un (1) dans chacune des communes d'In-Amenas, Debdeb et Bordj Omar-Idriss, a-t-il ajouté.

Pour les projets prévus dans le cadre du Fonds de wilaya de promotion des initiatives de jeunes et des pratiques sportives (chapitre équipement), le DJS a évo-

qué l'inscription de quatre (4) projets. Il s'agit de la restauration d'une salle polyvalente et d'une auberge de jeunes à In-Amenas et la Maison de jeune "Cheikh Amoud" à Illizi, ainsi que la réhabilitation de la pelouse synthétique du stade du 19 mars à Illizi, selon le responsable.

BENI-ABBES

Réhabilitation des structures opérationnelles de la protection civile

Une opération de réhabilitation et d'aménagement des structures opérationnelles de la protection civile à travers la wilaya de Beni-Abbes, sera entamée, prochainement, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Cette opération, dotée d'un financement de 40 millions de DA, allouée au titre des projets du plan sectoriel de développement, permettra la prise en charge des travaux de réhabilitation et d'aménagement des locaux de l'unité principale de la protection civile à Beni-Abbes et de l'unité secondaire du chef-lieu de la daïra d'El Ouaza, a-t-on pré-

cisé. En plus de ces deux structures opérationnelles, le poste avancé de secours et d'intervention de Bouladam, situé à proximité de l'un des plus importants axes routiers de la région, à savoir la RN A 6, reliant Beni-Abbes à Adrar et Bechar, et la RN 50, reliant la wilaya de Tindouf aux autres régions du Sud-Ouest, a-t-on ajouté.

Lors de sa récente visite de travail et d'inspection dans les wilayas du Sud-Ouest, dont celle de Beni-Abbes, le Directeur-général de la protection civile (DGPC), le colonel Boualem Boughelaf, en compagnie de cadres centraux de sa direction, a longuement visité ces

structures où il a pris connaissance de cette opération, supervisée par la direction locale du secteur, a-t-on indiqué.

Ces structures opérationnelles de la wilaya de Beni-Abbes seront, à l'avenir, renforcées en matériel et en équipements spécialisés, dans le cadre d'un programme de renforcement des moyens des différentes unités et structures de la protection civile implantées à travers les zones frontalières du Sud-Ouest du pays, comme annoncé auparavant par le sous-directeur des statiques et de la communication à la DGPC, le commandant Nassim Bernaoui.

EL-MENIAA

Prévision de récolte de plus de 185.400 QX de dattes

Une récolte de plus de 185.400 quintaux de dattes de différentes variétés est attendue cette saison dans la wilaya d'El-Meniaa, a-t-on appris samedi auprès de la Chambre locale de l'Agriculture.

La récolte attendue cette saison serait "prometteuse", avec une production en hausse, grâce à l'extension de la phoeniciculture au niveau des exploitations agricoles, a estimé le président de la Chambre agricole, Ouled-Laid Harrrou, évoquant une récolte prévue de diverses variétés de dattes, notamment la Deglet Nour, le Ghers et la Degla-Beida, connue localement sous le nom de "Guerbaïe".

La superficie réservée à l'activité phoenicole est de 3.181 hectares, répartis entre les exploitations agricoles des communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, avec 2.484 ha de palmiers productifs, a-t-il ajouté.

La récolte prévisionnelle de cette saison devrait conforter la place d'El-Meniaa parmi les wilayas productrices de dattes de qualité, grâce aux conditions climatiques favorables enregistrées dans la wilaya et l'intérêt croissant porté par les agriculteurs à cette culture de type oasis.

Les services agricoles s'emploient, de leur côté, à l'accompagnement des agriculteurs, en leur apportant un soutien dans les techniques d'irrigation, les engrangements et le traitement contre les maladies du palmier (Boufaroua), en plus d'améliorer les techniques de cueillette, de stockage et de commercialisation de la datte, une des principales ressources économiques de la région aux côtés des cultures stratégiques (céréales et fourrages), selon la même source.

BECHAR

Plantation d'arbres sur la route reliant la commune de Lahmar

Une opération de plantation de 200 plants et arbres, toutes essences végétales confondues, a été réalisée, samedi, sur les deux côtés de la route reliant les communes de Bechar et Lahmar jouxtant une nouvelle zone urbaine, a-t-on appris auprès de la conservation locale des forêts.

Cette opération, concrétisée au titre de la campagne nationale de plantation d'un million de plants prévu le 25 Octobre encours à travers différentes wilayas du pays, comme annoncée auparavant par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et la Direction générale des forêts, a été effectuée avec la participation de plusieurs secteurs d'activités, du mouvement associatif local et de corps constitués, à l'instar de la protection civile, a précisé à l'APS la chargée de communication au niveau de la conservation locale des forêts, Khadija Bencherif. Des opérations similaires ont également été organisées dans d'autres collectivités de la wilaya, dans le cadre des efforts visant à renforcer le couvert végétal, lutter contre la désertification et le changement climatique, tout en contribuant à l'embellissement des espaces urbains concernés, a-t-elle ajouté. D'autres actions semblables sont prévues, le 25 octobre prochain, à l'occasion de la journée nationale de l'arbre, à travers l'ensemble des communes de la wilaya, et qui se poursuivront jusqu'au 21 mars 2026, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des forêts, a-t-elle signalé. Auparavant, le secteur des forêts, dans le but de renforcer les espaces verts, a réalisé une opération portant sur la plantation de plus de 8.000 plants, dotés d'un système d'irrigation de gouttes-à-gouttes, tout au long de la route de l'aéroport, "Boudghene Benali Lofti" de Bechar.

Cette opération vise également la protection de l'environnement, à travers le renforcement des espaces verts à travers la région et à l'embellissement des deux côtés de cette route de quatre (4) km, menant à la même infrastructure aéroportuaire, souligne la même source.

La réalisation de ce projet forestier, qui a été confié à une entreprise spécialisée, s'inscrit aussi dans le cadre des efforts de développement, de protection et d'extension du patrimoine forestier et afficher, ainsi que la conservation des terres soumises à l'érosion et à la désertification, a fait savoir la même cadre du secteur des forêts.

GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

L'objectif est d'arriver à des transactions sans argent liquide à l'horizon 2028

La stratégie élaborée par le Comité national des paiements (CNP), installé l'année dernière, et visant notamment la bancarisation des transactions, permettra d'arriver à "des transactions sans argent liquide à l'horizon de 2028", a indiqué le Gouverneur de la Banque d'Algérie Salah Eddine Taleb.

"Parmi les engagements au titre de la nouvelle loi monétaire et bancaire, l'engagement résolu d'accélérer la modernisation, la numérisation et la digitalisation du système bancaire national et ce notamment par la consécration d'un Comité National des Paiements qui a tracé la stratégie nationale permettant d'arriver à des transactions sans argent liquide à l'horizon de 2028", a-t-il précisé dans un entretien à l'APS (voir l'intégral sur www.aps.dz).

M. Taleb s'exprimait en marge de sa participation aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui se tiennent actuellement à Washington.

Prévu par la loi monétaire et bancaire et présidé par le Gouverneur, le CNP comprend notamment des représentants de la Banque d'Algérie, d'Algérie Poste, de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), de la Gendarmerie nationale (GN), ainsi que de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et deux experts dans le domaine des finances.

Cette instance est chargée de l'observation du développement de l'usage et de la diffusion des moyens de paiement scripturaux, de l'observation de l'usage des moyens de paiement internationaux en Algérie, du suivi de l'innovation dans le domaine des moyens de paiement scripturaux et de l'élaboration du projet d'actualisation de la stratégie nationale des moyens de paiement scripturaux (chèques, transferts, moyens d'e-paiement),



rappelle-t-on. Le Gouverneur de la BA a souligné que la promulgation en 2023 de la loi monétaire et bancaire a constitué le socle des réformes économiques et monétaires mises en œuvre actuellement en Algérie et qui représente "une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire en vue de répondre aux mutations économiques et monétaires profondes". "Loi nouvelle loi monétaire et bancaire s'est inscrite dans le cadre des réformes économiques et monétaires dans lesquelles les pouvoirs publics se sont pleinement engagés et constitue une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire

en vue de répondre aux mutations économiques et monétaires profondes ainsi que les enjeux techniques et technologiques à même de mettre les jalons pour assurer la mutation ordonnée et sécurisée des systèmes bancaires vers les nouvelles technologies et l'innovation d'une manière générale", affirme le Gouverneur de la Banque centrale.

En termes de digitalisation, a-t-il noté, la loi prévoit l'introduction de l'autorisation à de nouveaux acteurs à intégrer le système de paiement national à savoir les prestataires de services de paiement PSP (Payment Services Providers), les banques digitales, les banques

islamiques et les banques d'affaires, sans oublier l'introduction de la notion de Monnaie Numérique de Banque Centrale".

Plusieurs autres textes réglementaires ont été promulgués dans le cadre de cette même démarche visant à promouvoir la digitalisation des moyens de paiement, rappelle M. Taleb citant le texte fixant les conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités des prestataires de services de paiement apportant les principes généraux en termes de constitution et d'agrément, le texte définissant les règles régissant l'activité et le fonctionnement des PSP, les conditions d'autorisation de constitution et d'agrément des prestataires de services de paiement, le texte relatif aux conditions spécifiques de constitution d'agrément et d'activités de banque digitale ainsi qu'un règlement relatif aux conditions spécifiques d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités de banque digitale.

Inistant sur les efforts de la Banque d'Algérie afin "d'adapter ses capacités humaines et technologiques en vue de mettre en place un dispositif de surveillance et de gestion du risque à même de répondre aux mutations que subit le secteur afin d'accompagner l'activité des nouveaux acteurs", le Gouverneur a souligné que tout "cet arsenal juridique dont la conception, l'élaboration et l'adoption se sont faits à un rythme soutenu sont autant d'outils pour l'émergence d'une banque qui se transforme, en phase avec les besoins des citoyens ainsi que les évolutions technologiques".

Gouverneur de la Banque d'Algérie: l'économie algérienne montre une "forte" résilience

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a souligné vendredi la "forte" résilience de l'économie algérienne, grâce notamment à la croissance soutenue hors hydrocarbures et à la politique prônée par la Banque centrale pour renforcer la capacité des banques à financer l'économie, soulignant d'autre part, les avancées accomplies par l'Algérie dans le cadre de son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

M. Taleb s'exprimait dans une interview accordée à l'APS en marge de sa participation aux Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), qui se tiennent actuellement à Washington (voir l'intégral sur www.aps.dz). Dans ce cadre, M. Taleb a affirmé que "l'Algérie a fait preuve d'une forte résilience avec une croissance économique soutenue, notamment hors hydrocarbures, un niveau des réserves de change plus que confortable et un endettement extérieur quasi inexistant, une inflation en net recul et un secteur bancaire robuste qui a résisté aux chocs successifs de ces dernières années".

Dans le même sillage, le Gouverneur de la Banque d'Algérie a mis en avant la politique adoptée par son institution pour faire face aux crises successives qu'a connues l'économie mondiale ces dernières années, citant, entre autres, la pandémie de Covid-19, les tensions géopolitiques croissantes, la volatilité des prix des matières premières, particulièrement énergétiques et alimentaires, ainsi que les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et le resserrement des politiques monétaires dans les économies avancées. Il a

rappelé les décisions prises par la Banque d'Algérie, notamment l'abaissement du taux directeur en mars puis en avril 2020, le portant de 3,50 % à 3%, dans l'objectif d'accroître les capacités de financement du secteur économique par les banques commerciales, ainsi que la mise en œuvre de mesures exceptionnelles d'allégement de certaines normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers en faveur des entreprises.

Durant la période post-pandémique, la Banque d'Algérie a également oeuvré pour atténuer le taux d'inflation, dont 70 % était importé (inflation par les coûts), tout en appréciant la monnaie nationale ce qui a contribué à atténuer l'effet de l'inflation importée, dans un contexte marqué par des indicateurs extérieurs robustes, tels qu'une balance des paiements excédentaire et un niveau confortable de réserves de change, a encore soutenu M. Taleb.

Lutte contre le blanchiment d'argent: les efforts de l'Algérie salués

"La tendance baissière de l'inflation enregistrée ces derniers mois, atteignant 2,66 % en août 2025, un niveau inférieur à l'objectif de la politique monétaire, a constitué la première motivation du Conseil monétaire et bancaire pour abaisser le taux directeur de 0,25 % et le fixer à 2,75 % en vue d'accroître la capacité du système bancaire à financer l'économie", a-t-il également précisé.

Par ailleurs, M. Taleb a fait part dans cet entretien des pro-

grès accomplis par l'Algérie dans la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), organisme intergouvernemental chargé de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT).

A ce sujet, il a assuré que l'Algérie s'est attelée à mettre en œuvre le plan d'action établi par cet organisme en octobre 2024, en soulignant que le Comité de coordination nationale chargé de la levée des réserves du GAFI, institué auprès de la Banque d'Algérie, "travaille d'arrache-pied à mettre à niveau le dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT) en opérant une profonde refonte du cadre de conformité, légal et réglementaire et des procédures opérationnelles et organisationnelles pour sa mise en œuvre". Il a fait observer également que l'ensemble des secteurs concernés ont notamment mis en place des stratégies d'atténuation des risques et organisées des formations au profit des assujettis et des superviseurs, en affirmant qu'il s'agit d'efforts déployés et de résultats obtenus par l'Algérie, attestant de l'engagement de notre pays à se conformer parfaitement aux standards internationaux en matière de LBC/FT". Les efforts déployés par l'Algérie en la matière ont été salués par les évaluateurs du Joint group (Groupe d'examen de la coopération internationale -ICRG) qui est un organe du GAFI, a-t-il encore détaillé, en ajoutant que cette reconnaissance des progrès réalisés est un bon présage pour une sortie rapide de l'Algérie de la liste des pays sous surveillance renforcée du GAFI".

APS

ENERGIE

SONATRACH consolide sa présence en Europe centrale grâce à un nouvel accord gazier avec la compagnie tchèque CEZ

PAR ABED MEGHIT

La coopération énergétique entre l'Algérie et la République tchèque franchit une nouvelle étape.

La compagnie nationale des hydrocarbures SONATRACH vient de conclure, le 16 octobre 2025 à Alger, un accord d'extension du contrat de fourniture de gaz naturel avec la société tchèque CEZ, l'un des principaux acteurs du secteur énergétique en Europe centrale.

Cet engagement prolonge la relation commerciale entre les deux partenaires pour une année supplémentaire à compter du 1er octobre 2025, et garantit la livraison

continue de gaz algérien via le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie. Par cette initiative, SONATRACH confirme sa détermination à renforcer sa position sur le marché énergétique européen, en particulier dans la région de l'Europe centrale où la demande en gaz naturel connaît une hausse constante.

Ce partenariat s'inscrit dans une stratégie plus large visant à diversifier les débouchés de l'Algérie et à consolider sa réputation de fournisseur fiable et stratégique sur le continent. L'accord avec CEZ intervient dans un contexte international marqué par des besoins énergétiques croissants et par la recherche de solutions d'approvisionnement stables et sécurisées. En prolongeant ce contrat, les deux entre-

prises témoignent de leur confiance mutuelle et de leur volonté d'assurer la continuité d'une coopération fructueuse amorcée depuis plusieurs années.

Pour la République tchèque, il s'agit d'une garantie d'approvisionnement énergétique durable, tandis que pour l'Algérie, cet engagement réaffirme son rôle central dans la sécurité énergétique de l'Europe.

Au-delà de la simple transaction commerciale, cette nouvelle entente illustre la capacité de SONATRACH à tisser des partenariats stratégiques à long terme, en s'appuyant sur son savoir-faire, ses infrastructures modernes et sa politique d'ouverture vers de nouveaux marchés.

Elle confirme également l'importance

géostratégique de l'Algérie en tant que passerelle énergétique entre l'Afrique et l'Europe, capable de répondre aux exigences d'un marché en pleine mutation.

Cette signature consolide ainsi la présence de l'Algérie sur la scène énergétique internationale, tout en ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de coopération économique bilatérale avec la République tchèque et, plus largement, avec les pays d'Europe centrale.

Par cette opération, SONATRACH réaffirme son engagement à contribuer activement à la stabilité énergétique mondiale et à poursuivre son développement dans un esprit de partenariat durable et gagnant-gagnant.

USA

Le régulateur américain autorise Boeing à intensifier la production de 737 MAX

L'autorité américaine de régulation de l'aviation civile (FAA) a annoncé vendredi autoriser Boeing à intensifier la production de son modèle vedette 737 MAX, un nouveau signal positif pour le constructeur aéronautique.

Boeing pourra dèsormais produire cet avion monocouloir à un rythme de 42 unités par mois, contre 38 auparavant, selon une source proche du dossier.

"Les inspecteurs de sécurité de la FAA ont procédé à des examens approfondis des chaînes de production de Boeing afin de s'assurer que cette légère augmentation du rythme de production se fera en toute sécurité", a déclaré vendredi le régulateur américain.

"Notre surveillance directe des processus de production de Boeing [...] n'a pas changé", a ajouté la FAA.

Son personnel dédié à la sécurité, "y compris les inspecteurs de Boeing, continue de travailler" malgré la paralysie budgétaire qui



touche les Etats-Unis depuis le début du mois d'octobre, a-t-elle assuré.

L'agence avait fixé la limite à 38 en janvier 2024, après un incident à bord d'un avion d'Alaska Airlines, vol au cours duquel une porte s'était détachée du fuselage d'un 737 MAX 9, ne faisant que quelques blessés légers. Une revue à

la hausse de ce quota représente une nouvelle bouffée d'air pour Boeing, dont les résultats financiers dépendent en grande partie de ses livraisons.

L'entreprise a essayé des pertes lors des six dernières années.

Après les accidents mortels de deux 737 MAX 8 en 2018 et 2019, qui avaient

fait 346 victimes au total, les modèles de cette famille de monocouloir avaient été longuement immobilisés au sol par la FAA, et les livraisons suspendues.

Des enquêtes avaient été diligentées par le Congrès au cours desquelles le régulateur américain a été critiqué pour ses relations trop étroites avec la compagnie.

Vendredi, un porte-parole de Boeing a déclaré que l'entreprise travaillera avec ses fournisseurs "pour augmenter la production de manière disciplinée", assurant que la priorité serait donnée à "la sécurité et la qualité".

Depuis fin septembre, la FAA autorise également le constructeur à certifier lui-même certains 737 MAX, une première depuis 2019.

Les recettes douanières record allègent un peu le déficit américain en 2025

Le déficit public des Etats-Unis a légèrement reculé au cours de l'année écoulée, grâce aux recettes douanières record générées par l'offensive protectionniste tous azimuts du président Donald Trump.

Entre octobre 2024 et septembre 2025, le déficit public de la première économie mondiale s'est légèrement résonné, de 2%, pour s'élever à 1.775 milliards de dollars (-41 milliards par

rapport à 2024), a annoncé jeudi le ministère américain des Finances.

Sur la période, les recettes douanières - qui comprennent les droits de douane - ont plus que doublé (+142%), pour atteindre 202 milliards de dollars, contre 84 milliards un an plus tôt.

Il s'agit d'un "record" selon le ministère. Depuis son retour au pouvoir en janvier, le président Donald

Trump a fortement relevé les droits de douane sur les produits entrant aux Etats-Unis, générant des ressources accrues.

Selon le Trésor américain, le déficit de l'Etat fédéral représenterait 5,9% du produit intérieur brut (PIB) en 2025, contre 6,3% en 2024.

Il s'agit d'une estimation dans la mesure où les chiffres du PIB pour la période n'ont pas été publiés.

LIBAN

Sortie de la crise économique, poursuite des réformes (Ministre)

Le ministre libanais de l'Economie, Amer Bisat, a déclaré jeudi que le pays entamait une nouvelle phase de croissance après des années de crise sans précédent, tout en appétant à davantage de réformes.

Le Liban table sur une croissance de 5% cette

année, la plus forte depuis 2011, a indiqué Amer Bisat lors des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Washington.

En juillet, la Banque mondiale a estimé à 4,7% la croissance du PIB corrigée de l'inflation pour 2025.

"Nous sommes heureux de constater enfin, après des années et des années de stagnation, une certaine croissance, mais ce n'est pas le type de croissance durable que nous souhaitons", a fait savoir M. Bisat au groupe de réflexion atlantic atlantic Council, en marge des réunions

annuelles. Entre 2018 et 2021, le PIB s'était contracté de 28% et la livre libanaise avait perdu 98% de sa valeur, entraînant une inflation galopante et une perte de pouvoir d'achat pour la population, selon des chiffres du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or au sommet à plus de 4.300 dollars l'once

L'or a atteint vendredi un nouveau sommet historique, à 4.379,93 dollars l'once (31,1 g), tirant parti des préoccupations qui persistent sur la qualité du crédit aux Etats-Unis.

Son cours a explosé d'environ 65% depuis le début de l'année, et de plus de 25% rien que depuis début septembre.

L'argent a aussi touché vendredi un record, à 54.479,6 dollars l'once.

Les inquiétudes concernant la qualité du crédit dans l'économie américaine, conjuguées à l'escalade des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, ont stimulé la demande pour "les valeurs refuge traditionnelles", selon les experts.

Le marché des devises a s'est envolé également, notamment pour le yen et le franc suisse qui se sont bien renforcées vendredi. En milieu de la

matinée, la monnaie helvétique gagnait 0,44% par rapport au billet vert, à 0,7894 franc suisse pour un dollar, et la devise japonaise progressait d'autant, à 149,76 yens pour un dollar.

Le repli du dollar a aussi "été favorisé par un apaisement de l'incertitude politique" notamment en France et au Japon, ont souligné des spécialistes.

américaine se relevait de 0,19% par rapport à la monnaie unique européenne, à 1,1665 dollar pour un euro.

Le billet vert se stabilisait aussi face au yen et au franc suisse, valeurs refuges traditionnelles.

L'or refluit de 1,93%, après s'être envolé vendredi à un nouveau sommet inédit, à 4.379,93 dollars l'once. L'argent avait aussi touché vendredi un record, à 54.479,6 dollars l'once.

MONNAIES

Le dollars en légère hausse

Le dollar remonte vendredi et les valeurs refuge freinent tel que l'or, après des déclarations du président Américain suscitant des espoirs d'apaisement des tensions commerciales avec Pékin.

Le président américain a confirmé qu'il allait rencontrer son homologue chinois Xi Jinping en Corée du Sud dans "deux semaines environ", dans une interview à "Fox News" qui sera diffusée dimanche. Vers 16H15, la devise

PÉTROLE

Le Brent à 60,34 dollars le baril

Les cours du pétrole ont hésité vendredi, avant de terminer dans le vert.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a gagné 0,38% à 60,34 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, s'est octroyé 0,14% à 57,54 dollars.

MARCHÉS BOURSIERS Les Bourses mondiales en hausse

Les Bourses mondiales progressent jeudi, profitant de l'enthousiasme autour de la tech et des valeurs liées à l'intelligence artificielle, et en Europe, d'un risque politique moins présent. A Wall Street, vers 15H45 GMT, le Dow Jones restait stable (+0,01%), l'indice Nasdaq gagnait 0,37% et l'indice élargi S&P 500 prenait 0,13%.

En Europe, la Bourse de Francfort a gagné 0,38%, Londres 0,12% et Milan 1,12%.

La Bourse de Paris a tiré son épingle du jeu jeudi, terminant en nette hausse de 1,38%.

La dette du risque politique français est particulièrement visible sur le marché de la dette, où le taux d'intérêt des emprunts d'Etat français à dix ans s'établissait à 3,33% vers 15H45 GMT contre 3,34% la veille, et 3,39% à la clôture. Son équivalent allemand, la référence pour les marchés, s'inscrivait à 2,57% comme la veille en clôture.

Le "spread", ou écart entre les deux se situe à 0,76 point de pourcentage.

Les marchés asiatiques prudents

Les marchés asiatiques sont à la peine vendredi, partageant les inquiétudes mondiales quant à la stabilité financière des banques régionales américaines et aux tensions entre la Chine et les Etats-Unis, tandis que le yen poursuit sa remontée.

Sur les places chinoises, l'indice Hang Seng de Hong Kong lâchait 1,14% vers 02H45 GMT.

Shanghai reculait de 0,7% et Shenzhen abandonnait 1%. La Bourse de Sydney reculait de 0,75% et Taipei de 0,86%. Séoul progressait de 0,2%. La devise nippone continuait à s'apprecier face au dollar, à 150,1 yens pour un dollar (+0,23%) vers 03H20 GMT.

L'or, refuge traditionnel face à l'instabilité, se hissait vendredi à un nouveau sommet historique, à 4.379,93 dollars l'once.

COMMERCE

Pour le Canada, le G7 peut réduire sa dépendance aux terres rares en provenance de Chine

Le ministre canadien des Finances a affiché un certain optimisme jeudi quant à la capacité des membres du G7 à trouver assez de terres rares en dehors de Chine pour répondre à leurs besoins. Les pays du G7 ont échangé "pendant près de deux heures" mercredi à Washington, en marge des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, a rapporté le ministre François-Philippe Champagne, qui préside cette année le groupement. La question des restrictions imposées par la Chine sur ses exportations de terres rares a été abordée ainsi que des technologies qui y sont liées, des matériaux essentiels à l'économie mondiale dont le pays asiatique est le premier producteur. Le G7 comprend les Etats-Unis, le Japon, le Canada, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et l'Italie.

FORUM DE L'APS

Les massacres du 17 octobre 1961, un crime d'Etat prémedité

Le chercheur en histoire et membre de la Commission histoire et mémoire, M. Djamel Yahiaoui, a affirmé, samedi à Alger, que les massacres du 17 octobre 1961, commis par la France coloniale contre les membres de la communauté nationale à Paris, constituent un crime d'Etat prémedité.

Lors d'une nouvelle édition du Forum de la mémoire de l'APS, ayant pour thème "17 octobre 1961 : reconnaissance du crime et devoir de mémoire", à laquelle ont assisté des moudjahidine, des journalistes et des chercheurs, M. Yahiaoui a souligné, dans son intervention à cette occasion, que cette date, commémorée par la Journée nationale de l'émigration, "révèle la violence coloniale commise au cœur même de la capitale de la France, pays dit des droits de l'Homme et de la démocratie", les historiens de l'époque ayant qualifié ce tragique épisode de "la répression la plus violente d'une manifestation pacifique jamais enregistrée dans l'histoire contemporaine de l'Europe".

Le chercheur est revenu sur le contexte de ces massacres, survenus "cinq mois seulement avant les Accords d'Evian et la capitulation de l'Etat français, dirigé par le général De Gaulle, qui avait fini par accepter de s'asseoir à la table des négociations avec le Front de libération nationale (FLN)". Il a précisé que le crime du 17 octobre fut "perpétré avec prémeditation par l'Etat français", rappelant les graves propos du général De Gaulle, qui avait dit qu'"en cas d'échec des négociations, l'Algérie sera divisée".

Début à Alger des travaux d'une conférence internationale sur l'autonomisation des syndicats arabes face à l'impact de l'IA sur le marché du travail

Les travaux d'une conférence internationale sur le thème "Autonomisation des syndicats arabes face à l'impact de l'Intelligence artificielle (IA) sur le marché du travail" ont débuté samedi à Alger, en vue de renforcer l'établissement de contacts et l'échange d'expériences entre les acteurs du monde du travail dans les pays arabes. La conférence est organisée par la Confédération arabe des syndicats (ATUC), en coordination avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), avec la participation de représentants de plusieurs unions et organisations syndicales arabes, ainsi que de la Confédération syndicale internationale (CSI), de la Fondation Friedrich-Ebert et d'experts en numérisation et en IA.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux de cette rencontre, le secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, a affirmé que "la numérisation et l'IA sont des sujets d'actualité dans tous les domaines, d'où la nécessité d'une bonne compréhension de leurs impacts positifs et négatifs sur le monde du travail, sachant que ce nouveau domaine (IA) a créé de nouveaux métiers et fait disparaître d'autres".

L'UGTA oeuvre à "partager son

L'intervenant a également rappelé que c'est le général De Gaulle lui-même qui avait nommé le tortionnaire Maurice Papon, préfet de police de Paris, bien qu'il ait eu connaissance de son sombre passé criminel lorsqu'il était préfet de Constantine. Et d'ajouter que De Gaulle avait "laissé entendre que toutes les pratiques étaient permises à l'encontre des Algériens", ce qui a amené Maurice Papon à décrirer, le 5 octobre 1961, "le couvre-feu discriminatoire imposé exclusivement à la communauté algérienne à Paris" et à mobiliser "7.000 policiers pour harceler et réprimer les Algériens".

Analysant les différentes dimensions de ces massacres, M. Yahiaoui a expliqué que "l'Etat français, craignant le rôle des émigrés algériens dans la construction de l'Algérie après le recouvrement de la souveraineté nationale, s'est empressé de les réprimer, de les terroriser et de les déporter", ajoutant que la France d'aujourd'hui craint, quant à elle, une "rupture dans sa mémoire nationale" si les générations françaises successives venaient à découvrir son sombre passé colonial. Le chercheur considère que les responsables français, notamment les plus extrémistes d'en-

tre eux, souffrent encore aujourd'hui du "complexe de la défaite", à l'origine de la violence déversée sur les Algériens à l'approche de l'indépendance, soulignant que "l'Algérie est le seul pays à avoir mené une révolution de libération et à avoir chassé l'entité coloniale sans rien céder de son territoire ni de sa souveraineté". A ce propos, il a appelé à "rompre avec la vision stéréotypée dans le traitement des événements historiques", une vision étiquetée par laquelle les médias français cherchent à minimiser les événements historiques, a-t-il déploré. Il a insisté en outre sur la nécessité d'une approche alliant "reconnaissance des crimes coloniaux et devoir de mémoire".

Dans ce cadre, il a mis en exergue l'importance de la mémoire nationale, qui, a-t-il dit, "rassemble tous les Algériens et contribue à la cohésion de la communauté nationale, car incarnant des étapes décisives ayant tracé les contours du pays et le récit d'une victoire éclatante réalisée par le peuple, toutes catégories confondues, sur tous les fronts, et pas uniquement sur le terrain de la lutte armée". Soulignant que "la mémoire nationale constitue la référence à laquelle nous revenons en toutes circonstances", il a



rappelé son "lien direct avec la défense nationale et même avec les relations diplomatiques de l'Algérie", soulignant que "la mission des générations actuelles consiste à préserver cette mémoire nationale qui fédère tous les Algériens".

Intervenant à cette occasion, le Directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), M. Abdelaziz Medjahed, a indiqué que "les manifestations du 17 octobre 1961 s'inscrivent dans la continuité de la lutte du peuple algérien depuis que le colonisateur français a foulé le sol de l'Algérie". Il a cité entre autres l'appel lancé par le militaire Amar Imache dans une lettre aux Algériens de l'émigration et à l'élite nationale, en 1947, "les exhortant à l'unité et à la cohésion face au colonisateur".

M. Medjahed a évoqué "l'instabilité politique que connaîtait l'Etat français à l'époque, et que le FLN a su mettre à profit

M. Saihi insiste sur la transformation numérique et la simplification des procédures pour assurer l'efficacité des services fournis

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a insisté sur la transformation numérique et la simplification des procédures, afin d'assurer l'efficacité des services fournis aux citoyens, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère.

Présidant une séance de travail consacrée à l'évaluation des activités du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), M. Saihi a mis en avant l'importance de ces rencontres qui visent à suivre le niveau de respect par les établissements sous tutelle de la mise œuvre des recommandations et à s'enquérir de l'état d'avancement des projets, en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité du service public et au renforcement de l'efficacité de la performance", insistant sur "la transformation numérique et la simplification des procédures pour assurer l'efficacité des services fournis aux citoyens", précise la même source.

Le programme de cette conférence internationale dont les travaux se poursuivront dimanche, prévoit plusieurs panels consacrés notamment à "l'impact de l'IA sur les économies arabes", aux "défis de l'IA dans la presse et les médias", ainsi qu'aux "expériences internationales pour l'organisation des travailleurs des plateformes".



signées, ainsi que les projets futurs que le FNPOS s'emploie à concrétiser, dans le cadre de sa vision stratégique".

M. Saihi a, en outre, enjoint de "veiller à l'amélioration continue des services fournis par le FNPOS, à travers l'adoption de systèmes numériques modernes garantissant la célérité et l'efficacité de réponse aux différentes requêtes, avec la simplification des formalités administratives et l'unification des efforts, afin de permettre aux citoyens de bénéficier de leurs droits dans les brefs délais".

Il s'agit aussi de la nécessité de "renforcer l'infrastructure numérique, à travers le développement de plateformes électroniques faciles à utiliser, permettant

aux bénéficiaires d'interagir avec les services du FNPOS et la prise en charge immédiate et à distance de leurs préoccupations".

A cette occasion, le ministre a appelé à "élaborer un plan stratégique pour la période 2026-2030", qui incarne une nouvelle vision pour la gestion des performances du FNPOS, axé sur le lancement de plateformes numériques innovantes qui facilitent aux citoyens l'accès à distance aux services du FNPOS, dans le cadre d'une approche globale qui repose sur l'efficacité, la transparence et la qualité du service".

Au terme de la séance de travail, le ministre a réaffirmé "l'engagement de l'administration centrale à accompagner le FNPOS, afin de réaliser les objectifs stratégiques du secteur et de répondre réellement aux préoccupations légitimes des citoyens, avec un haut sens des responsabilités, en complémentarité entre le ministère et les établissements et organismes sous tutelle", conclut le communiqué.

APS

PHILIPPINES

Des milliers de personnes évacuées à l'approche de la tempête

Plusieurs milliers d'habitants d'une île à l'est des Philippines ont été évacués samedi à l'approche de la tempête tropicale Fengshen, ont annoncé les secours, alors que les météorologues redoutent des inondations côtières.

Plus de 9.000 habitants de l'île de Catanduanes ont été évacués vers des zones plus sûres, a déclaré le bureau provincial chargé des catastrophes, selon une procédure bien rodée.

Le gouvernement provincial de Catanduanes a ordonné aux autorités locales d'"activer leurs plans d'évacuation respectifs" pour les habitants des "zones à haut risque", notamment la côte, les zones de basse altitude et les pentes sujettes aux glissements de terrain, a déclaré Gerry Rubio, responsable des secours.

L'œil de la tempête devait passer plus tard dans la journée de samedi au large de cette île de 270.000 habitants

dans la région de Bicol, avec des rafales pouvant atteindre 80 km/h. Les provinces voisines de Sorsogon et d'Albay ont également appelé à des évacuations préventives.

Chaque année, au moins 20 tempêtes ou typhons frappent les Philippines ou s'en approchent. Selon les scientifiques, le changement climatique provoque des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses partout dans le monde. La tempête Fengshen survient après une série de séismes qui ont fait au moins 87 morts au cours des trois dernières semaines, et le passage récent de deux typhons meurtriers aux Philippines, Bualoi et Ragasa.



ROUMANIE

Trois morts et 13 blessés dans une forte explosion due au gaz à Bucarest

Trois personnes sont décédées et treize autres ont été hospitalisées à la suite d'une forte explosion survenue vendredi matin à Bucarest, probablement due au gaz, selon les services de secours. L'explosion a gravement endommagé deux étages d'un immeuble

de huit étages. "Le bâtiment risque de s'effondrer, c'est pourquoi il est entièrement évacué par les pompiers", a déclaré Raed Arafat, chef du Département des Situations d'Urgence, aux journalistes présents sur les lieux.

Il a ajouté que les autorités ont décidé de fermer la

zone, la jugeant dangereuse. Les services de secours recherchaient encore d'éventuelles victimes. "La cause la plus probable de l'explosion est le gaz", a indiqué M. Arafat, sans donner plus de détails. Deux des personnes hospitalisées sont dans un état

grave, selon les autorités.

Les élèves et les enseignants d'un lycée voisin ont été évacués après l'explosion, qui a endommagé certaines fenêtres du bâtiment. Certains élèves ont été blessés, a annoncé l'Inspection scolaire de Bucarest, sans donner de chiffre précis.

GRÈCE

Deux morts dans un nouveau naufrage de migrants en mer Egée

Deux femmes ont été retrouvées mortes sur une côte rocheuse de l'île grecque de Chios, en mer Egée, où une embarcation de fortune transportant 29 migrants s'est échouée vendredi, ont rapporté vendredi des médias locaux, citant des garde-côtes.

"Lors d'une opération de secours de migrants (dont l'embarcation s'est échouée sur la côte rocheuse), deux femmes ont été découvertes sans vie et 10 personnes, dont trois blessées grièvement, ont été transférées à l'hôpital

de Chios", a précisé un responsable du bureau de presse des garde-côtes.

Au total, 27 personnes ont été secourues, selon la même source, qui n'a pas précisé leur nationalité.

Proche des côtes occidentales de la Turquie, Chios comme d'autres îles grecques telles que Lesbos sont l'une des principales portes d'entrée des migrants en quête d'asile dans l'Union européenne.

Ces traversées périlleuses sont souvent fatales: le naufrage à Chios est le

second en 10 jours en mer Egée.

Le 7 octobre, quatre corps avaient été repêchés par les garde-côtes au large de Lesbos après le naufrage de leur embarcation gonflable transportant au total 38 migrants.

En outre, une opération de sauvetage par les garde-côtes a eu lieu vendredi matin au large de la Crète (sud), au cours de laquelle 23 migrants ont été transférés sains et saufs à La Canée, en Crète, selon les garde-côtes.

NÉPAL

Mort du dernier survivant de l'expédition qui a vaincu l'Everest en 1953

Le dernier survivant de l'expédition qui a réussi en 1953 la première ascension du mont Everest, Kanchha Sherpa, est décédé à l'âge de 92 ans, a annoncé jeudi sa famille.

"Il ne se sentait pas très bien depuis quelques jours. Il est décédé", a annoncé un de ses petits-fils, Tenzing Chogyal Sherpa.

Né en 1933, Kanchha Sherpa avait 19 ans lorsqu'il a été engagé comme porteur dans l'équipe dirigée par le Néo-Zélandais Edmund Hillary, qui a vaincu le sommet le plus haut de la planète (8.848 m) avec le Népalais Tenzing Norgay Sherpa le 29 mai 1953.

Lors de cette ascension, le jeune porteur a atteint la fameuse "zone de la mort" - au-dessus de 8.000 m d'altitude - sans aucune expérience préalable en matière d'alpinisme.

"Il était une légende vivante et une source d'inspiration pour tous les alpinistes et ceux qui travaillent dans ce secteur", a réagi le président de l'association népalaise d'alpinisme, Fur Gelje Shepra.

"Nous avons perdu notre gardien", a-t-il ajouté.

Au fil des ans, le patronyme Sherpa est devenu le nom commun pour désigner les grimpeurs népalais embauchés par les alpinistes étrangers pour permettre leurs ascensions. Membres d'un même groupe ethnique, ils portent le matériel ou équipent les voies, un travail sans lequel la plupart des ascensions seraient impossibles.



Après l'expédition de 1953, Kanchha Sherpa a continué pendant vingt ans à prendre part à de nombreuses expéditions, avant d'y renoncer à la demande insistante de son épouse.

Il a ensuite dirigé une auberge à Namche et créé une fondation qui finançait l'éducation des familles démunies.

MEXIQUE

Le bilan des pluies torrentielles s'alourdit à 72 morts

Le bilan des pluies torrentielles et des inondations qui ont frappé le Mexique est passé à 72 morts, selon le site gouvernemental chargé du suivi des catastrophes. L'Etat de Veracruz, dans l'est du pays, compte le plus de victimes avec 32 morts, suivie de l'Etat d'Hidalgo (21) et de Puebla (18). Une autre personne a péri dans l'Etat de Querétaro, tandis que 48 personnes sont toujours portées disparues. Un précédent bilan a fait état de 64 morts et 65 disparus. Les autorités précisent que les régions du sud et du centre ont été les plus touchées. Les opérations de recherche et de secours se poursuivent et des centaines de sinistrés demeurent dans des centres d'évacuation.

UN AUTOBUS SE RENVERSE EN SERBIE

Trois morts et des dizaines de blessés

Trois personnes sont mortes et plusieurs dizaines d'autres ont été blessées - beaucoup grièvement -, vendredi dans l'accident d'un autobus qui transportait les employés d'une usine dans le nord-ouest de la Serbie, ont annoncé les autorités locales. L'accident est survenu sur une petite route reliant la ville de Sremska Mitrovica au village de Jarak, à 70 km à l'ouest de la capitale Belgrade. "L'autobus [...] a quitté la route pour une raison inconnue pour l'instant et s'est renversé", a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué, en ajoutant que le chauffeur du bus avait été arrêté. Selon les images diffusées par les forces de l'ordre, le bus s'est retrouvé sur le toit dans un fossé. Trois passagers sont morts, a déclaré dans la soirée le maire de Sremska Mitrovica, Branislav Nedimovic, à la télévision nationale RTS. Plutôt dans la journée, le ministère de l'Intérieur avait fait état de deux morts, trouvés dans le bus, et d'environ 80 blessés. Le directeur de l'hôpital de Sremska Mitrovica, Vojsav Mirnic, a expliqué à la RTS qu'une troisième personne avait succombé à ses blessures dans l'hôpital. "Sur 61 patients amenés à l'hôpital, 39 ont été hospitalisés", a précisé M. Mirnic, en ajoutant que beaucoup d'entre eux étaient dans un état grave.

BANGLADESH

Vols suspendus à l'aéroport principal de Dacca à cause d'un incendie

Un incendie a ravagé samedi le terminal de fret du principal aéroport international du Bangladesh, à Dacca, obligeant les autorités à suspendre tous les vols, ont indiqué des responsables locaux.

Le terminal principal de l'aéroport n'a pas été touché, mais d'épais nuages de fumée noire ont envahi la piste.

La cause de l'incendie n'était pas connue dans l'immédiat. Le porte-parole des services d'incendie, Talha bin Zasim, a déclaré que 37 unités de pompiers combattaient l'incendie, qui s'est déclaré dans l'après-midi et a ensuite nécessité des renforts des forces de sécurité.

Selon le journal The Daily Star, citant des responsables de l'aéroport, les vols ont été détournés vers d'autres aéroports.

Moinul Ahsan, un haut responsable de la Direction de la Santé, a déclaré qu'au moins quatre personnes avaient été hospitalisées.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX Une équipe médicale du CHU de Sidi Bel Abbès effectue des consultations radiologiques à l'hôpital de Saïda

Une équipe médicale relevant du service de radiologie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Dr Abdelkader Hassani" de Sidi Bel Abbès procède actuellement à des examens d'imagerie médicale au sein de l'établissement public hospitalier "Ahmed Medeghrif" de Saïda, dans le cadre du programme de jumelage entre établissements de santé, a-t-on appris, jeudi, auprès du CHU.

Selon la cellule de communication du centre, cette opération, entamée mercredi, a été marquée par l'organisation de séances de diagnostic radiologique, comprenant des examens approfondis par scanner (TDM) et IRM (imagerie par résonance magnétique) au profit de plusieurs patients. Cette initiative a permis une meilleure prise en charge des cas médicaux complexes tout en rapprochant les services spécialisés des citoyens de la région.

La rencontre entre les équipes médicales des deux établissements a également été l'occasion d'aborder les mécanismes de développement du diagnostic médical à distance et l'élargissement de la coopération dans le domaine de l'interprétation des images médicales numériques, dans une optique de numérisation des services de santé et de renforcement de l'échange scientifique et technique entre spécialistes.

A ce propos, le chef du service de radiologie du CHU de Sidi Bel Abbès, Pr. Mohamed, a souligné que ce jumelage vise avant tout à accompagner les équipes médicales, en renforçant leurs capacités techniques et de formation, dans le but d'améliorer la qualité des prestations de soins au profit des patients.

ORAN Premières journées des urgences médico- chirurgicales à l'EHU

L'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran a organisé, samedi, les premières journées nationales des urgences médico-chirurgicales, consacrées à l'évaluation de l'organisation des services d'urgence et à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. La cheffe du service des urgences médico-chirurgicales de l'EHU d'Oran, le Pr. Benali Amar Dalila, a indiqué dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la rencontre, que ces journées visent à présenter l'expérience de son service en matière de gestion et d'organisation des urgences, soulignant que "le service des urgences constitue le baromètre du bon fonctionnement de tout hôpital".

Ces rencontres scientifiques abordent plusieurs thématiques liées à la prise en charge des polytraumatisés et des détresses vitales (respiratoires et hémodynamiques), ainsi que les urgences chirurgicales les plus fréquentes, dans le but d'établir des parcours de soins adaptés aux besoins des patients et de fluidifier les flux au sein des structures hospitalières, a-t-elle souligné.

Le Pr. Benali Amar a fait savoir que le service accueille quotidiennement entre 400 et 550 patients, dont seulement entre 16 à 20 % relèvent de véritables urgences vitales. Elle a expliqué que l'afflux important vers les grands centres s'explique par la perception de sécurité qu'ils inspirent, ajoutant que la Direction de la Santé et de la Population (DSP) œuvre à la mise en place d'une "ceinture d'urgences" autour de l'EHU et du CHU d'Oran, afin de permettre aux structures de proximité de prendre en charge les cas mineurs. Réunissant des experts et référents nationaux, ces journées se veulent également un espace de formation et de partage d'expériences entre praticiens. Le directeur administratif et technique du service des urgences de l'EHU d'Oran, Mammeri Miussa, a souligné, pour sa part, qu'un nouveau référentiel ministériel encadre l'organisation des urgences, depuis juillet 2025, précisant que l'EHU d'Oran en applique déjà la majorité des recommandations. Les participants ont, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'adapter l'organisation des services des urgences aux spécificités du système de santé national, dans l'objectif commun d'améliorer la qualité des soins et la réactivité face aux urgences vitales.

TIARET

Le futur Centre régional anti-cancer, symbole d'un engagement sanitaire exemplaire

Tiaret s'apprête à franchir un cap décisif dans son offre de santé publique avec la concrétisation du Centre régional de lutte contre le cancer, une structure médicale d'envergure qui suscite espoir et fierté parmi la population.

ABED MEGHIT

Mardi dernier, le wali de la wilaya, M. Saïd Khalil, a présidé une importante réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de ce projet vital.

Entouré du président de l'Assemblée populaire de la wilaya, M. Louakal Benkheira, du secrétaire général, M. Rabah Mourad Yezza, du maire de Tiaret et des responsables des organes techniques concernés, le wali a réaffirmé sa volonté d'accélérer le rythme des travaux pour une réception dans les meilleurs délais.

Cette rencontre de travail, qui s'inscrit dans la continuité des réunions précédentes, a permis de faire le point sur l'application des recommandations issues de la dernière séance du 25 septembre.

Les discussions ont porté notamment sur la levée des dernières réserves techniques, la finalisation des procédures administratives et la coordination entre le bureau d'études, l'entreprise réalisatrice et les services techniques.

Le wali s'est déclaré globalement satisfait des progrès enregistrés, tout en

insistant sur la nécessité d'un suivi rigoureux et continu afin d'éviter tout retard supplémentaire.

Le Centre régional anti-cancer de Tiaret est appelé à devenir une référence sanitaire pour tout l'Ouest intégrer du pays.

Il offrira une prise en charge spécialisée aux patients de la wilaya et des régions voisines, leur évitant ainsi les longs déplacements vers Oran ou Alger pour des traitements souvent urgents.

Le projet, dont la portée dépasse largement les frontières administratives de la wilaya, incarne la volonté des pouvoirs publics de rapprocher les soins des citoyens et d'assurer une couverture médicale équitable sur l'ensemble du territoire national.

Sur le plan technique, le centre disposerà d'équipements de pointe en matière de diagnostic, de radiothérapie, de chimiothérapie et de suivi post-opératoire.

Son architecture a été pensée pour offrir à la fois performance médicale et confort psychologique aux patients, en intégrant des espaces adaptés à la nature sensible des soins.

Les ingénieurs du bureau d'études ont veillé à concilier

lier fonctionnalité, hygiène et humanité, dans un cadre propice à la guérison et à la dignité.

L'importance de ce projet tient également à sa dimension humaine.

Derrière les chiffres et les plans d'exécution se cache une ambition collective : améliorer la qualité de vie des malades et de leurs familles, souvent confrontés à la fatigue morale et financière des déplacements répétitifs.

Le wali, en insistant sur la coordination entre les intervenants, a tenu à rappeler que chaque jour gagné dans la réalisation du chantier est un jour de soulagement pour des centaines de patients qui attendent une prise en charge proche et efficace.

Ce centre s'inscrit dans une stratégie nationale globale, portée par les plus hautes autorités du pays, visant à renforcer les structures hospitalières régionales et à moderniser le système de santé.

Les efforts conjugués de l'Etat et des collectivités locales traduisent une vision à long terme : celle d'une Algérie capable d'offrir à ses citoyens des soins de qualité, fondés sur la compétence, la technologie et la proximité.

À Tiaret, cette vision prend forme dans le béton, l'acier et l'engagement quotidien de ceux qui veillent à la réussite du projet.

Les responsables du chantier, pour leur part, ont réitéré leur engagement à respecter les délais impartis.

Les dernières finitions techniques sont en cours, notamment dans les réseaux électriques, la climatisation médicale et les équipements de radiothérapie. Selon les prévisions optimistes des techniciens, la réception du centre pourrait intervenir avant la fin du premier semestre 2026, marquant ainsi un tournant historique pour le secteur de la santé à Tiaret. Au-delà de sa valeur symbolique, le Centre régional anti-cancer incarne la promesse d'un avenir plus serein pour des milliers de familles. Il représente l'aboutissement d'une vision de justice sanitaire, où chaque citoyen, quelle que soit sa région, doit pouvoir accéder aux soins vitaux dans des conditions optimales.

À Tiaret, ce projet dépasse le cadre d'une simple infrastructure médicale : il est le reflet d'un engagement humain, celui de sauver des vies et de redonner espoir à toute une région.

ALERTE SANITAIRE À SKIKDA Cinq cas de diphtérie confirmés, les autorités renforcent la vigilance et la prévention

Une alerte sanitaire a été déclenchée dans la wilaya de Skikda après la confirmation de cinq cas de diphtérie, dont deux décès, selon un communiqué officiel du ministère de la Santé.

Face à cette situation, les autorités locales et nationales ont immédiatement mis en place une cellule de crise afin d'assurer un suivi rigoureux de l'évolution épidémiologique et de contenir tout risque de propagation.

Le ministère de la Santé a précisé que parmi les victimes figurent un homme de nationalité étrangère âgé de 25 ans et une fillette de 12 ans non vaccinée contre cette maladie infectieuse.

Ces deux cas tragiques rappellent la dangerosité d'une pathologie que la vaccination avait pourtant permis d'éradiquer dans la plupart des régions du pays.

Dès la détection des premiers cas, une cellule de crise a été installée au niveau de la direction de la Santé et de la Population (DSP) de Skikda.

Cette structure, composée de médecins épidémiologistes, de responsables hospitaliers et de représentants des autorités locales, supervise de près les opérations de terrain.

Son rôle est de coordonner la réponse sanitaire, de surveiller les contacts potentiels et d'assurer la prise en charge rapide des malades selon les protocoles thérapeutiques en vigueur.

Les services sanitaires ont aussitôt engagé des enquêtes épidémiologiques approfondies pour identifier l'origine des infections et recenser les personnes ayant été en contact avec les cas confirmés. Ces sujets contacts

ont été placés sous traitement prophylactique (chimioprophylaxie) et ont reçu une vaccination d'urgence afin d'éviter toute propagation du germe. Selon les chiffres communiqués, 514 personnes ont été vaccinées en seulement 48 heures dans le cadre d'une vaste campagne préventive supervisée par les équipes médicales locales et la cellule de crise.

Les autorités sanitaires assurent que la situation est sous contrôle et que le suivi sur le terrain se poursuit quotidiennement avec un renforcement des activités de surveillance dans l'ensemble des structures de santé de la wilaya.

La diphtérie, maladie bactérienne très contagieuse, se transmet principalement par voie respiratoire.

Elle provoque des atteintes graves des voies respiratoires supérieures et peut, dans les cas les plus sévères, entraîner la mort. Le vaccin antigodtérique, administré dès le jeune âge, reste le moyen le plus efficace pour prévenir cette infection.

Or, selon les autorités sanitaires, une baisse du taux de vaccination observée dans certaines zones pourrait expliquer la reaparition de cas isolés. Le ministère de la Santé a lancé un appel pressant à l'ensemble des citoyens pour respecter scrupuleusement le calendrier vaccinal national.

« La vaccination demeure le rempart le plus sûr et le plus efficace contre les maladies infectieuses », insiste le communiqué, en soulignant que les vaccins sont disponibles gratuitement dans toutes les structures sanitaires publiques.

Au-delà de la réponse immédiate,

le ministère prévoit également le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur l'importance de la vaccination et sur les gestes préventifs à adopter pour éviter la réurgence de maladies infectieuses éradiquées.

Cette campagne s'appuiera sur les médias, les associations de santé et les institutions éducatives afin de toucher le plus large public possible.

Les services de santé locaux, appuyés par les autorités centrales, maintiennent un état d'alerte élevé.

Des instructions ont été données pour renforcer la surveillance épidémiologique dans les régions voisines et intensifier les contrôles sanitaires aux points de passage, notamment dans les zones frontalières.

« L'ensemble des structures sanitaires de la wilaya reste mobilisé pour garantir la sécurité des citoyens et préserver la santé publique », précise le communiqué, ajoutant que le ministère de la Santé suit l'évolution de la situation en temps réel et reste prêt à déployer des moyens supplémentaires si nécessaire.

Si la diphtérie refait surface à Skikda, l'Algérie, forte de son système de santé réactif et de ses équipes médicales expérimentées, entend tirer les leçons de cet épisode pour renforcer la vigilance vaccinale et prévenir toute réurgence d'épidémie.

La riposte rapide et coordonnée démontre la capacité du pays à faire face avec efficacité aux défis sanitaires, dans un contexte mondial marqué par la réapparition de maladies infectieuses que l'on croyait disparues.

A. MEGHIT

PALESTINE

Agression sioniste à Ghaza: le bilan s'alourdit à 68.116 martyrs

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 68.116 martyrs et 170.200 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan donné samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.



Les corps de 29 martyrs ainsi que 21 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont, par ailleurs, précisé que depuis l'entrée en vigueur le 11 octobre courant d'un accord de cessez-le-feu à

Ghaza, 27 Palestiniens sont tombés en martyrs après avoir succombé à des blessures reçues lors de précédentes attaques et bombardements sionistes tandis que 404 corps de martyrs ont été retirés des décombres.

Cessez-le-feu à Ghaza : la situation sanitaire reste critique (MSF)

L'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a annoncé que la situation sanitaire dans la bande de Ghaza était critique et que le cessez-le-feu n'avait pas été accompagné de l'ouverture des points de passage ni de l'entrée suffisante de l'aide humanitaire, tel qu'il a été prévu par l'accord signé entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste.

Dans un communiqué relayé

vendredi par des médias palestiniens, MSF a ajouté "n'avoit constaté aucune amélioration de sa capacité à acheminer l'aide", soulignant qu'"elle se heurte aux mêmes obstacles".

Soulignant qu'elle avait besoin de l'aide avant d'aborder la reconstruction des hôpitaux de Ghaza, MSF a indiqué que "le secteur de la santé à Ghaza est confronté à la plus grande catastrophe humanitaire et de

construction de l'histoire moderne, faisant état de la présence de 70 millions de tonnes de gravats et d'environ 20 000 munitions non explosées".

Les Nations unies ont appelé, pour rappel, l'entité sioniste à respecter les engagements pris dans l'accord de cessez-le-feu, en permettant notamment l'entrée sans entraves des aides humanitaires dans la bande de Ghaza.

SOUDAN

L'ONU alerte sur l'aggravation de la crise humanitaire et la propagation du choléra

zone", a déclaré Dujarric.

S'agissant de la crise du choléra, il a indiqué que "depuis juillet dernier, le ministère de la Santé a enregistré plus de 3 400 décès et près de 122 000 cas suspects de cette maladie hydrique".

"Les taux d'infection augmentent dans tous les Etats de la région du Darfour", a-t-il averti, ajoutant que le taux de mortalité est "bien au-dessus des seuils d'urgence".

Dans le même contexte, Dujarric a souligné que l'insécurité continue de provoquer, dans d'autres régions du pays, le déplacement des familles. "Dans l'Etat du Nil Bleu, près de 200 personnes ont fui leurs foyers dans la localité d'At Tadamoun le 11 octobre, alors que les combats se répandaient dans la

ric, a déclaré que "selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), la région d'El-Fasher est désormais assiégée de toutes parts", ajoutant que "les habitants restants font face à des pénuries critiques de nourriture et d'eau".

Faisant remarquer que "les marchés sont presque vides et que les prix des biens limités ont flambé", Dujarric a indiqué que "des barrières en terre érigées

autour d'El-Fasher bloquent la circulation des personnes et des approvisionnements".

Dans le même contexte, Dujarric a souligné que l'insécurité continue de provoquer, dans d'autres régions du pays, le déplacement des familles. "Dans l'Etat du Nil Bleu, près de 200 personnes ont fui leurs foyers dans la localité d'At Tadamoun le 11 octobre, alors que les combats se répandaient dans la

CAMEROUN

Alerte sur une forte augmentation des cas de grippe

Le ministre camerounais de la Santé publique, Malachie Manaouda, a alerté mercredi dans un communiqué sur une forte augmentation des cas de grippe dans les régions du Littoral, du Centre, du Nord-Ouest et de l'Ouest du pays.

À cours des huit dernières semaines, une augmentation constante des cas de maladies liées à la grippe a été observée. Sur 850 échantillons analysés, 179 se sont révélés positifs, soit un taux de positivité de 21,1%", a déclaré M. Manaouda, précisant qu'aucun décès n'avait été enregistré.

Il a déclaré que, dans le même temps, la situation liée à la COVID-19 restait stable. Sur la période considérée, seuls cinq cas ont été confirmés, avec un taux de positivité de 0,59%, bien inférieur au seuil d'alerte. Aucun décès, aucune hospitalisation grave ni nouveau variant préoccupant n'ont été signalés.

OMS

Mise en garde contre l'augmentation des pathologies neurologiques dans le monde

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde contre l'augmentation des pathologies neurologiques à travers le monde, appelant à conjuguer les efforts en vue de parvenir à une réponse mondiale à même de les contrecarrer.

"Les troubles neurologiques touchent plus de 40% de la population mondiale, soit plus de trois milliards de personnes, et provoquent plus de 11 millions de décès chaque année", affirme l'OMS.

En 2021, les dix principaux troubles neurologiques contribuaient à la mortalité et à l'invalidité comprenaient les accidents vasculaires cérébraux (AVC), les migraines, la maladie d'Alzheimer, la méningite ou l'épilepsie idiopathique.

Cependant, des obstacles structurels, financiers et sociaux entraînent les progrès dans la lutte contre ces maladies, tandis que la stigmatisation et les préjugés largement répandus empêchent souvent certaines personnes de se faire soigner, a signalé l'agence onusienne.

L'OMS appelle à une action mondiale urgente, fondée sur des données probantes et coordonnée pour donner la priorité à la santé cérébrale et développer les soins neurologiques.

Seuls 63 pays disposent aujourd'hui d'une politique nationale sur les troubles neurologiques, tandis que 34 déclarent disposer d'un financement dédié.

En 2022, l'Assemblée mondiale de la santé a adopté un plan d'action contre l'épilepsie et les autres troubles neurologiques afin de réduire leur impact.

Mais dans son premier aperçu de la réponse mondiale aux troubles neurologiques, l'OMS a indiqué que les pays à faible revenu comptaient plus de 80 fois moins de neurologues que les pays à revenu élevé.

Selon l'organisation, le sous-financement chronique de la recherche, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, freine l'élaboration de politiques efficaces sur les troubles neurologiques.

GUINÉE

Près de 5.000 personnes mortes d'un cancer sur plus de 6.000 malades détectés depuis le 1^{er} janvier

Près de 5.000 personnes sont mortes d'un cancer en Guinée sur plus de 6.000 malades détectés dans le pays du 1^{er} janvier au 30 septembre, a déclaré le coordinateur du Comité national de lutte contre le cancer, Bangaly Traoré.

"Les cancers du sein, du col de l'utérus, du foie, de la prostate et ceux touchant les enfants figurent parmi les pathologies les plus fréquentes dans les structures sanitaires du pays, aussi bien en milieu urbain que rural", a ajouté le Dr Traoré, qui s'exprimait lundi à l'occasion du lancement d'une campagne de sensibilisation des populations sur le cancer.

C'est face à cette préoccupante situation que le Comité national de lutte contre le cancer a lancé ladite campagne pour informer les populations sur les méthodes de dépistage et la prise en charge des cas de cancer, a-t-il expliqué, soulignant la nécessité de détecter précocement la maladie en vue d'offrir aux patients de fortes chances de guérison.

APS

Dimanche 19 octobre 2025

ARTHRITE

4 idées reçues à oublier vite fait

Tout ce que vous pensez savoir sur l'arthrite est probablement faux ! Le point sur les 4 idées reçues les plus répandues.

L'arthrite... c'est de l'arthrite ! FAUX

Tout comme il n'y a pas « un » cancer mais plusieurs sortes de cancer, il n'y a pas « une arthrite » mais cette maladie (que l'on appelle autrefois « rhumatismes ») regroupe plus d'une centaine d'affections différentes, parmi lesquelles : l'arthrose, la goutte, la polyarthrite rhumatoïde, le lupus...

Ce qui peut dire que si vous (ou un membre de votre famille) pensez souffrir d'arthrite, il est important de prendre rendez-vous avec le médecin avant d'opter pour l'automedication et de prendre des compléments alimentaires à base de glucosamine.

On ne peut pas faire grand-chose contre l'arthrite FAUX

« Les personnes qui souffrent d'arthrite ne doivent surtout pas céder au fatalisme et peuvent faire plusieurs choses pour améliorer leur quotidien et réduire les douleurs articulaires », explique le Dr Eric Matteson, chef du département de rhumatologie à la célèbre clinique Mayo.

La première chose à faire est souvent de perdre du poids car les quelques kilos perdus grâce à un régime (<http://www.topsante.com/mince-en-forme/regimes-marc>) permettent de réduire le poids sup-



porté par les articulations. Si vous n'avez pas de problème de surpoids, il faut malgré tout penser à équilibrer votre alimentation car les personnes qui souffrent d'arthrose ont plus de risque d'avoir un diabète de type 2 ou une maladie cardio-vasculaire. Les meilleurs aliments sont ceux qui composent ce que l'on appelle le « régime méditerranéen » : huile d'olive, viandes blanches, poisson, légumes et aliments riches en oméga3. Et il ne faut pas, non plus, hésiter à avoir recours aux anti-douleurs quand celle-ci est trop vive » insiste le médecin.

L'arthrite empêche de faire de l'exercice FAUX

C'est sans doute l'idée la plus répandue sur la maladie : la plupart des personnes qui souffrent d'arthrite sont persuadées qu'elles ne peuvent pas faire d'exercice à cause des douleurs articulaires qu'elles ressentent.

Or, l'exercice est non seulement autorisé mais il est même recommandé car l'inactivité provoque une accélération de la dégradation des articulations. Bien sûr il n'est pas question de se lancer dans un semi-marathon mais parmi les activités physiques conseillées il y a la gym aquatique, la marche (à condition que ce soit sur des surfaces planes), le yoga ou encore le Tai-chi qui permettent de réduire les muscles autour des articula-

Faire craquer les doigts donne de l'arthrite FAUX

Voilà une nouvelle qui va rassurer toutes celles et ceux qui ont l'habitude de faire craquer les articulations de leur doigt : le bruit que vous entendez lorsque vous faites « craquer » vos articulations ne provient ni du

cartilage, ni de l'os. Il ne risque donc guère de les abîmer ou de provoquer une arthrose plus tard. Ce craquement est dû à des bulles de gaz qui se forment dans la synovie lorsque la pression baisse dans l'articulation, ce qui arrive quand on « écarte » les os. Toutefois, les médecins déconseillent de céder trop fréquemment à ce « tic » qui sollicite les articulations pour rien.

« À l'heure actuelle, il est très difficile de prévenir l'apparition de l'arthrite », explique le Dr Nathalie Carter, du centre britannique de recherche sur l'arthrite. « Mais nous savons que cela nous permettra d'agir beaucoup plus tôt et de proposer, par exemple, une perte de poids au patient afin d'éviter une aggravation de la situation. »

Avoir mal aux genoux dans les escaliers pourrait signaler de l'arthrite

Selon une équipe de chercheurs britanniques, une douleur au niveau des genoux pendant une montée d'escalier pourrait être un signe d'arthrite. Vous avez mal aux genoux lorsque vous montez une volée de marches ? Vos articulations craquent et vous font souffrir lorsque vous gravissez un

escalier ? Prudence : vous êtes peut-être atteint d'arthrite, si l'on en croit une récente étude britannique publiée dans la revue scientifique Arthritis Care & Research. Une usure anormale du cartilage. En effet, cette étude (qui portait sur plus de 4 500 personnes) a montré que la douleur ressentie au niveau des

genoux lors d'une montée d'escalier pourrait être un bon signe d'alerte. L'arthrite, dont l'arthrose (ou ostéoarthrite) est la forme la plus courante, est caractérisée par une usure anormale du cartilage : les articulations les plus fréquemment touchées sont celles du genou, de la hanche et de la colonne vertébrale.

Manger des brocolis retarderait l'arthrose



La consommation de brocolis pourrait ralentir voire même prévenir la survenue d'arthrose, selon une nouvelle étude.

Brocolis, choux de Bruxelles, choux. Ces trois légumes ont un point en commun : ils possèdent une substance capable de bloquer l'enzyme clé qui détruit le cartilage. Ce composant favoriserait aussi la production de sulforaphane, une molécule qui protège les articulations. Ces vertus découvertes lors de tests sur des souris et des cellules cultivées en laboratoire ont conduit les chercheurs de l'université d'East Anglia à pousser plus en avant leurs recherches. Ils se sont demandé si un régime alimentaire faisant la part belle au brocoli pouvait jouer un quelconque rôle dans cette maladie articulaire.

100 g de brocoli par jour, une dose raisonnable

L'équipe du Dr Rose Davidson va donc effectuer un essai de deux semaines pendant lequel 20 volontaires vont devoir manger 100g par jour de brocolis. Parmi les patients, certains présentent déjà des lésions arthrosiques tandis que d'autres n'en ont aucune. Les chercheurs ont conscience que deux semaines d'expérimentation est un délai trop court

pour pouvoir tirer des conclusions majeures mais cette durée devrait suffire pour noter des changements au niveau cellulaire.

Si les vertus du brocoli se confirment, le légume pourrait bien être recommandé aux plus de 60 ans pour prévenir l'arthrose. « Je n'imagine pas que le brocoli pourrait réparer ou inverser les dommages liés à l'arthrose, mais il pourrait bien déverrouiller une solution de prévention », corrobore le Dr Rose Davidson, cité par la BBC. L'étude a été publiée dans le magazine Arthritis and Rheumatism.

Une récente étude américaine parue dans la revue Nutrition and Cancer a souligné les propriétés anticancer du brocoli. Trois à cinq portions par semaine de ce crucifère seraient bénéfiques, à condition de ne pas trop le cuire.

Des dents en bonne santé réduisent le risque d'arthrite



Bien se brosser les dents permettrait de retarder l'apparition de l'arthrite. Des chercheurs viennent en effet de découvrir un lien entre la maladie et la bactérie responsable de la gingivite.

Des chercheurs de la Faculté dentaire de Louisville, dans le Kentucky (Etats-Unis), viennent de découvrir un lien entre la bactérie responsable de la gingivite et l'apparition précoce de l'arthrite ainsi que la progression plus rapide de la maladie. Cette bactérie, baptisée porphyromonas gingivalis, produirait une enzyme qui réagit avec le rétinol (vitamine A) et détruit les protéines de la cartilagineuse.

Cette étude vient confirmer ce que d'autres chercheurs avaient déjà observé, à savoir que les malades des gencives sont au moins deux fois plus fréquentes chez les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde », explique le Dr Jon Peto, de l'université de Louisville.

Le groupe de nombreux malades d'origine inflammatoire (dont la polyarthrite rhumatoïde, le lupus, la goutte ou plus simplement l'arthrose), l'arthrite est une affection courante. Elle provoque des douleurs aiguës ou chroniques dans une ou plusieurs articulations, une raideur et des mouvements difficiles à faire. L'inflammation des articulations se produit en réaction à la présence d'un agent pathogène. L'organisme cherche alors à se défendre pour neutraliser cette bactérie ou ce virus. « Nos résultats suggèrent que les enzymes que nous avons découverts peuvent constituer le lien mécanique entre la bactérie porphyromonas gingivalis, l'infection parodontale puis l'apparition précoce de polyarthrite rhumatoïde, mais cette conclusion révolutionnaire devra être vérifiée avec d'autres recherches », ajoute le Dr Rose Davidson, cité par la BBC. L'étude a été publiée dans le magazine Arthritis and Rheumatism.

Une récente étude américaine parue dans la revue Nutrition and Cancer a souligné les propriétés anticancer du brocoli. Trois à cinq portions par semaine de ce crucifère seraient bénéfiques, à condition de ne pas trop le cuire.

Le cassis, un super anti-inflammatoire

Délicatement acidulé, star des apéritifs, le cassis est une plante médicinale à part entière. On s'en sert pour calmer la douleur et l'inflammation.

Le cassis protège l'arthrose et la goutte

Remis au goût du jour par le chanvre Kir, le cassis est bénit par les rhumatisants et les goutteux. Grâce au cassis (Ribes nigrum L.), les feuilles de l'inflammation s'apaisent... et la douleur avec. Ses feuilles et ses bourgeons jouent sur deux tableaux : ils limitent l'oxydation des tissus tout en agissant sur certaines hormones. Ses baies, riches en tanins et en vitamine C, sont des remèdes très intéressants contre les diarrhées, les allergies saisonnières, les problèmes de circulation et le syndrome grippal. Le tout sans effets secondaires.

Les bourgeons et les feuilles du cassis contiennent des polyphénols (antioxydants), notamment des flavonoïdes connus pour leurs propriétés anti-inflammatoires. Ils régulent aussi la production de cortisol, une hormone qui diminue l'inflammation. Les bourgeons, qui réunissent toutes les vertus de la plante, s'achètent sous forme de macérats glycinéris dont le dosage dépend de la marque.



Le cassis protège les petits vaisseaux

Les feuilles et les baies améliorent la microcirculation grâce à leur teneur en flavonoïdes. « Ces derniers renforcent les parois des capillaires ». Testés sur la fatigue oculaire, ils ont donné des résultats intéressants.

Pour ailleurs, les anthocyanes, pigments noirs des baies, aident à réduire la perméabilité des vaisseaux, donc les œdèmes.

Le cassis apaise les irritations

Riche en anthocyanes, tanins (pigments) et flavonoïdes, le jus de cassis est une boisson aux vertus astringentes (qui retirent le flux d'humidité). Il est donc adapté au traitement des maladies digestives irritées. Il diminue les diarrhées dues aux antibiotiques prescrits en cas de gastrite (inflammation de l'estomac). Il est utile également en cas de fatigue ou de déprime. « Les baies aident l'organisme à éliminer les bactéries et les virus, elles limitent aussi leur multiplication », quant à l'eau florale, elle s'applique sur la peau pour apaiser les allergies et les irritations. De plus, elle contient des salicylés (aspirine) qui calment la douleur.

Le cassis renforce nos défenses naturelles

Les bourgeons augmentent le tonus du système nerveux sympathique, qui nous aide à affronter le stress. Un traitement indiqué en cas de fatigue ou de déprime. « Le cassis renforce aussi les défenses immunitaires. En effet, ses feuilles stimulent l'activité des macrophages, cellules assurant le nettoyage de l'organisme.

Le cassis en pratique
Où pousse-t-il ? Amateur des terrains hu-

mides et acides, le cassis ne pousse pas partout à l'état sauvage. Pour le cultiver, il est possible d'adapter le terrain ou le recouvrant d'aiguilles de pin.

Comment le récolter ? Fruits ou feuilles. Si on coupe ses feuilles au mois de mai, on risque d'obtenir moins de fruits le moment venu, fin juillet et début juillet.

Sous quelle forme l'utiliser ? Sur tout en feuilles (un classique en herboristerie) et en bourgeons. L'huile de pépins de cassis est un produit plus rare et cher. L'eau florale est vendue par les petits producteurs. L'huile essentielle est rarement utilisée...

Le cassis intéresse les chercheurs : une étude « in vitro » a montré que l'extrait de feuilles était efficace sur les virus 1 et 2 de l'herpès (labial et génital). « Le cassis s'oppose à la fixation du virus sur les cellules et limiterait ainsi sa multiplication », explique Franck Dubus. Une piste intéressante à explorer pour la varicelle et le zona.

Quelles sont les précautions d'emploi ? Le cassis est déconseillé en cas de constipation, car ses effets astringents « crisper » la muqueuse du tube digestif.

Rhumatismes : les enfants aussi sont touchés

Le terme Arthrite Juvenile idiopathique (AJI) regroupe un ensemble de maladies articulaires inflammatoires sans cause reconnue, débutant avant l'âge de 16 ans et durant plus de 6 semaines. L'AJI entraîne des handicaps dans 20 à 30 % des cas. Le niveau de handicap dépend du nombre et du niveau des atteintes articulaires et du profil évolutif de la maladie.

Les atteintes polyarticulaires sont les plus invalidantes du fait du rythme dououreux pouvant entraîner le sommeil, du dérouillage matinal pouvant compromettre la toilette et des difficultés fréquentes à se déplacer seul et à participer aux activités de groupe. La pratique d'activités sportives en milieu scolaire est souvent très limitée chez ces enfants.

Pour sensibiliser le public à cette maladie, la Fondation Arthritis s'engage dans une campagne nationale.

Differentes villes de Province et d'Ile-de-France afficheront cette campagne au format Aribus. Un spot radio sera également diffusé à partir du 1er février. Le concept s'appuie sur une interpellation du public, sous forme d'une question, avec un renvoi sur le site www.pourquoil.org. La réponse permettra de s'informer sur cette maladie méconnue.



MADAGASCAR

La Commission de l'UA va envoyer une délégation de haut niveau

La Commission de l'Union africaine (UA) a annoncé jeudi l'envoi d'une délégation de haut niveau à Madagascar, dans un contexte d'instabilité politique persistante dans ce pays. Cette annonce fait suite aux décisions adoptées par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA sur la situation à Madagascar, a-t-elle précisé dans un communiqué.

A cette occasion, le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a souligné l'urgence d'efforts diplomatiques concertés pour promouvoir un dialogue authentique et constructif entre les parties malgaches, en vue de faciliter un retour pacifique à l'ordre démocratique constitutionnel, selon le communiqué.

En coordination avec la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Commission enverra également des membres du Groupe des sages et un envoyé spécial à Antananarivo dans les prochains jours, a-t-on indiqué. M. Youssouf a exhorté toutes les parties prenantes malgaches à s'engager, de bonne foi, dans un esprit de compromis et d'unité nationale, vers une résolution pacifique et consensuelle de la situation politique actuelle, ajoute la même source.

L'Union africaine (UA) avait annoncé mercredi la suspension avec effet immédiat du Madagascar de ses instances, après les changements anticonstitutionnels qu'a connus ce pays ces derniers jours, à la suite de la prise du pouvoir par les militaires. Le colonel Michael Randrianarina a prêté serment vendredi en tant que président de Madagascar devant la Haute Cour constitutionnelle.

SÉNÉGAL

Le massacre de tirailleurs par l'armée française en 1944 a été "prémedité" et "camouflé"

Le massacre par l'armée française en 1944 au Sénégal de tirailleurs africains qui réclamaient leurs soldes a été "prémedité" et "camouflé", et son bilan est sans doute largement sous-estimé, dénonce un comité de chercheurs sénégalais dans un rapport, remis au président du Sénégal.

Ces tirailleurs originaires de plusieurs pays ouest-africains (Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée, Haute-Volta - devenue aujourd'hui le Burkina Faso), qui avaient été rapatriés après avoir combattu pour l'armée française en Europe lors de la Seconde guerre mondiale, réclamaient le paiement d'arrérés de soldes avant de rentrer chez eux.

Le traumatisme lié à leur massacre est toujours vif au Sénégal et dans les autres pays concernés. La tuerie "devait convaincre que l'ordre colonial ne pouvait être écœuré par les effets émancipateurs de la (Seconde) guerre mondiale sur les colonisés", affirme le comité de chercheurs auteurs de ce Livre blanc.

C'est "la raison pour laquelle l'opération a été prémeditée, minutieusement programmée et exécutée (...) dans des actions coordonnées", indiquent-ils. Selon le bilan des autorités coloniales françaises à l'époque, au moins 35 tirailleurs avaient été tués par des troupes coloniales et des gendarmes français, sur ordre d'officiers français, lors de ce massacre dans le camp de Thiaroye, près de Dakar, où ils étaient rassemblés. Un bilan sans doute très largement sous-estimé, affirme le comité de chercheurs, pour qui les "estimations les plus crédibles avancent les chiffres de 300 à 400" morts. En recevant jeudi le Livre blanc, le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye l'a qualifié d'"étape décisive dans la réhabilitation de la vérité historique".

APS

SAHARA OCCIDENTAL

La résolution de la 4^e Commission sur la décolonisation, une réponse claire à la propagande de l'occupation marocaine

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar, a salué, vendredi, la dernière résolution adoptée par la Quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, lors de sa 80e session, laquelle affirme que la question du Sahara occidental demeure une question de décolonisation, soulignant qu'il s'agit "d'une réponse claire à la propagande de l'occupation marocaine et à ses tentatives de contourner la légitimité internationale".

La Quatrième Commission onusienne chargée des questions de décolonisation, avait en effet adopté, jeudi, au terme de ses travaux, une résolution réaffirmant le cadre juridique de la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation ainsi que la responsabilité des Nations Unies à l'égard du peuple sahraoui.

Dans une déclaration à l'APS, Sidi Mohamed Omar a souligné que "cette résolution revêt une valeur ajoutée, en ce qu'elle constitue une réponse claire et très forte à la propagande de l'occupant marocain et à ses tentatives de dénaturer le caractère international de la question à travers la diffusion de mensonges, de contre-vérités ou encore de l'usage de la corruption et d'autres moyens pour rallier certains pays à ses thèses trompeuses devant les Etats membres".

Cette résolution, tout en représentant une réponse claire à l'occupation maro-



caine, "constitue également une riposte directe aux positions de certains Etats qui ont affiché leur soutien à la politique expansionniste du Maroc au Sahara occidental", a-t-il ajouté. "Cette décision réaffirme un ensemble de principes qui sous-tendent la question du Sahara occidental au niveau de l'AG de l'ONU: la confirmation de son statut juridique en tant que question de décolonisation, la reconnaissance du

droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, en particulier la résolution 1514 de 1960 portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés", a-t-il poursuivi. Dans ce contexte, Sidi Omar a mis en avant le large élan de solidarité en faveur de la cause sahraouie

lors de la 80e session de l'AG de l'ONU, tant dans les interventions des chefs d'Etat que dans les travaux de la Quatrième Commission chargée de la décolonisation. Des militants des droits de l'homme, universitaires et syndicalistes issus de différents pays du monde se sont mobilisés pour défendre la cause sahraouie et réclamer le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Le MNA réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le Mouvement des non-alignés (MNA), a réaffirmé, lors de sa 19e réunion ministérielle tenue les 15 et 16 octobre à Kampala, sa position traditionnelle et constante en faveur du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

Dans le document final sanctionnant les travaux de cette réunion, le MNA a réitéré son appui continu aux efforts du Secrétaire général (SG) des Nations unies (ONU), et de son envoyé personnel pour le Sahara occidental,

visant à parvenir à une solution politique garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et objectifs de la Charte de l'ONU et à la résolution 1514 de l'Assemblée générale (AG), relative à la "Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés".

Le Mouvement a souligné que toutes les options permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination demeurent valables, dès

lorsqu'elles reflètent sa volonté librement exprimée et qu'elles s'inscrivent dans le respect des principes clairement énoncés dans les résolutions de l'AG. Dans le même contexte, la responsabilité juridique qui incombe à l'ONU en matière de décolonisation du Sahara occidental a été évoquée, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, notamment à travers la supervision du processus de négociation entre les deux parties au conflit.

Des associations dénoncent des décisions de justice marocaine abusives à l'encontre de quatre étudiants sahraouis

Des associations de défense des droits de l'Homme ont dénoncé la récente condamnation par la justice marocaine de quatre étudiants sahraouis affirmant que les verdicts prononcés à leur encontre étaient "illégaux" et qu'ils s'inscrivaient dans une logique "punitive".

Le Comité de défense des civils sahraouis relevant du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a affirmé que les verdicts prononcés, mercredi dernier, à l'encontre de quatre étudiants sahraouis s'inscrivaient dans une logique "punitive" et dans le cadre d'une "po-

litique répressive visant à faire taire les voix libres défendant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, au sein des universités marocaines".

Le comité a appelé la communauté internationale et les organes de l'ONU à intervenir pour assurer la protection des étudiants emprisonnés et des détenus politiques sahraouis et à faire en sorte qu'ils soient libérés sans conditions, rappelant que la récente incarcération des quatre étudiants était le résultat direct de leur engagement politique. Le comité insiste, dans ce contexte, sur le caractère pacifique des actions menées par les étu-

dants en question, qui n'avaient fait qu'exprimer leur soutien aux détenus politiques et au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Le CODESA appelle à la libération des détenus et à mettre un terme à toutes les formes de poursuite et de harcèlement à l'encontre des étudiants et des militants sahraouis.

Par ailleurs, l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'Homme a appelé à la libération des étudiants, estimant que les verdicts prononcés par la justice visaient à poursuivre l'application d'une répression

méthodique et continue". Le bureau exécutif de cette association a appelé, dans un communiqué, l'ensemble des organisations des droits humains à agir rapidement afin de protéger les militants sahraouis de la répression méthodique de l'occupant marocain.

Il a attiré l'attention sur le fait que le ciblage des étudiants sahraouis, activant au sein des universités marocaines, faisait partie d'une dynamique plus globale visant à priver le peuple sahraoui, dans son ensemble, de son droit à la liberté d'expression et aux droits humains qui lui sont garantis en vertu des accords internationaux.

PALESTINE

Ghaza : le Conseil national palestinien condamne le massacre sioniste commis dans le quartier de Zeytoun

Le coordonnateur principal des urgences du Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF), Hamish Younga, a alerté sur la situation catastrophique dans la bande de Ghaza, soulignant la nécessité d'autoriser l'entrée sans restriction de toutes les fournitures essentielles pour répondre aux besoins humanitaires croissants de la population de l'enclave ravagée par deux ans de génocide sioniste.

Le président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, a condamné samedi l'horrible massacre commis par les forces d'occupation sionistes vendredi soir dans le quartier de Zeytoun à l'est de la ville de Ghaza, provoquant le martyre de 11 citoyens.

Un véhicule civil transportant des membres de la famille Shaaban a été pris pour cible par l'armée sioniste dans le quartier de Zeytoun, faisant 11 martyrs, dont sept enfants et deux femmes, a précisé l'agence de presse Wafa.

Fattouh a condamné, dans un communiqué, "un crime qui reflète la politique organisée menée par l'occupation contre le peuple palestinien".

Il a déclaré que "cibler cette famille sous prétexte que le véhicule approchait de la soi-disant + ligne



jaune+", constitue une violation flagrante du droit international humanitaire", dénonçant le "mépris de l'occupation (sioniste) pour les valeurs humaines et de la violation des accords et de toutes les conventions internationales qui interdisent de cibler les civils". Fattouh

a souligné que "ce crime n'est pas un acte isolé, mais plutôt une partie d'une approche continue basée sur le meurtre et la destruction, à la lumière du laxisme international clair dans la poursuite des criminels (sionistes)". Le président du Conseil national palestinien

a tenu l'occupant sioniste "entièrement responsable de ce crime, qui est considéré comme un crime de guerre contre l'humanité", appelant la communauté internationale à "prendre des mesures immédiates" pour "assurer la protection du peuple palestinien".

Un responsable onusien alerte sur la situation catastrophique à Ghaza après 2 ans de génocide sioniste

"La qualité de l'aide dont ont besoin les Palestiniens de la bande de Ghaza est aussi importante que sa quantité", a déclaré vendredi le responsable onusien, avant de souligner "la nécessité d'autoriser l'entrée sans restriction de toutes les fournitures essentielles pour répondre aux besoins humanitaires croissants".

Young a précisé que les Palestiniens de Ghaza ont besoin de tentes, de bâches et d'eau potable, soulignant également l'urgence de fournir le carburant et les équipements nécessaires à la production et à la distribution de l'eau, ainsi que la réparation des canalisations et des usines de dessalement.

Par ailleurs, le responsable de

l'ONU a qualifié la situation à Ghaza de "catastrophique", notant que tous les hôpitaux ont été détruits ou gravement endommagés, par les bombardements sionistes, tandis que les habitants souffrent de graves pénuries de nourriture et d'eau.

"Il est urgent de faire tous les efforts possibles pour acheminer toutes ces fournitures dont je parle", a-t-il insisté. Et de poursuivre: "Il devrait y avoir 600 camions chargés de fournitures chaque jour, y compris une gamme complète de matériel provenant du secteur privé et de fournisseurs commerciaux, en plus de l'aide humanitaire vitale fournie par l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, le

Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation mondiale de la santé", a-t-il déclaré. Il a poursuivi que la bande de Ghaza avait également besoin d'environ 50 camions-citernes par jour, ainsi que de gaz de cuisine, ce qui, a-t-il souligné, "est essentiel pour la population de Ghaza".

Le responsable de l'UNICEF a aussi souligné qu'"un accès sûr à l'intérieur de la bande de Ghaza est une condition préalable à la distribution de l'aide", affirmant: "Nous avons besoin de liberté de mouvement dans toute la bande de Ghaza afin de pouvoir livrer des fournitures aux enfants les plus vulnérables, à leurs mères et aux familles qui s'occupent d'eux".

Ghaza : plus de 8.000 enseignants de l'UNRWA prêts à aider les enfants à regagner les bancs de l'école

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a affirmé que plus de 8.000 de ses enseignants dans la bande de Ghaza sont prêts à aider les enfants à regagner les bancs de l'école.

L'UNRWA a souligné, dans une déclaration pu-

bliée samedi sur les réseaux sociaux, qu'il s'agit de "la plus grande organisation humanitaire opérant dans la bande de Ghaza et qu'elle doit être autorisée à accomplir ses tâches sans aucun obstacle".

Et de poursuivre: "Les enfants de Ghaza sont privés d'éducation depuis très

longtemps", soulignant la nécessité de leur permettre de retourner à l'école "le plus rapidement possible".

Dans ce contexte, le ministre palestinien des Travaux publics et du Logement, Ahed Bseiso, avait précédemment confirmé que le nombre

dommagées à Ghaza, au cours de deux ans d'agression génocidaire sioniste, s'élevait à 1.660, dont environ 70 % ont été complètement détruites.

De plus, sept universités ont été détruites, privant environ 785.000 étudiants palestiniens de leur droit à l'enseignement.

AFGHANISTAN

Une frappe aérienne pakistanaise fait 17 morts

Au moins 17 civils ont été tués dans une frappe aérienne pakistanaise vendredi soir dans la province de Paktika, dans l'est de l'Afghanistan, a rapporté samedi la chaîne locale TOLOnews, citant des sources sécuritaires.

L'attaque s'est produite vers 20H30 heure locale, dans le village de Khan-daro, dans le district d'Argun, où un avion pakistanais a visé une maison.

Selon les mêmes sources, la frappe aérienne a également blessé 16 autres personnes, dont des femmes et des enfants.

Une délégation de haut niveau du gouvernement afghan, dirigée par le ministre de la Défense Mawlawi Mohammad Yaqoob Mujahid, s'est rendue samedi à Doha, au Qatar, a déclaré le porte-parole du gouvernement af-

ghan, Zabihullah Mujahid, dans un communiqué. Selon les médias locaux, des délégations d'Afghanistan et du Pakistan tiendront des pourparlers à Doha pour discuter de la possibilité de prolonger un cessez-le-feu et d'autres questions.

L'Afghanistan et le Pakistan sont convenus d'un cessez-le-feu mercredi, qui a expiré vendredi après-midi.

HAÏTI

L'embargo de l'ONU sur les armes prolongé

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé vendredi pour un an l'embargo sur les armes et équipements militaires à destination d'Haïti, sauf exceptions, et ajouté deux personnes sur sa liste de sanctions.

En 2022, pour tenter de freiner l'escalade de la violence des gangs qui ravagent le pays, le Conseil avait mis en place un régime de sanctions incluant un embargo ciblé sur les armes, renforcé ensuite pour interdire tous les transferts d'armements vers Haïti, embargo qui exclut toutefois les forces de l'ordre haïtiennes et la mission internationale d'aide à la police.

Soulignant son inquiétude quant à l'impact du trafic d'armes à destination des gangs, le Conseil a prolongé vendredi cet embargo d'un an, dans une résolution adoptée à l'unanimité.

Le Conseil a d'autre part prolongé vendredi pour un an le régime de sanctions ciblées (interdiction de voyager, gel des avoirs) mis en place en 2022, ajoutant deux personnes à la liste.

La Chine se félicite du renouvellement des sanctions de l'ONU contre les gangs haïtiens

La Chine se félicite de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU renouvelant le régime de sanctions contre les gangs haïtiens, a déclaré Fu Cong, représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies. Dans une déclaration après le vote vendredi au Conseil de sécurité, le diplomate chinois a estimé que "ce régime de sanctions est une mesure clé pour contenir les crimes violents et améliorer la situation de la sécurité en Haïti".

Et de préciser que "la résolution adoptée vendredi demande aux Etats membres des Nations unies de prendre des mesures efficaces pour renforcer le contrôle des frontières, empêcher le trafic d'armes, aider les autorités haïtiennes à renforcer la surveillance des armes et des munitions, et rendre compte des progrès réalisés en termes de mise en œuvre au Comité des sanctions et à son groupe d'experts".

Selon M. Fu, le régime de sanctions "n'est qu'un des outils permettant de répondre aux crises en Haïti".

La résolution des multiples crises sur l'île nécessite une approche intégrée et dépend en fin de compte des efforts locaux.

Tous les partis et factions politiques de ce pays doivent renforcer leur unité, faire preuve de responsabilité, faire avancer efficacement le processus politique mené par et pour les Haïtiens, et se consacrer véritablement à la stabilité et au développement du pays".

Et de conclure que la Chine "est disposée à continuer de travailler avec la communauté internationale et à jouer un rôle constructif pour aider Haïti à sortir de la crise et à parvenir rapidement à l'indépendance et à l'autosuffisance".

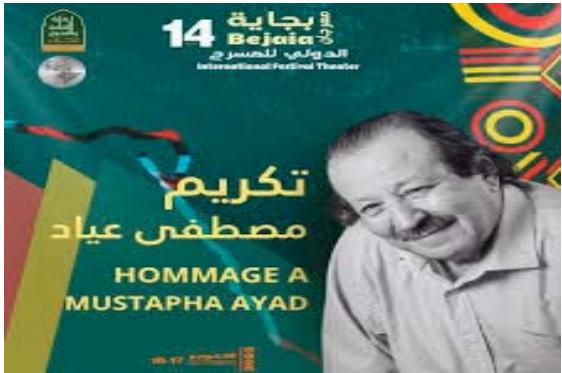
Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi la résolution 2794 visant à proroger le régime de sanctions contre Haïti, qui comprend un embargo sur les armes, une interdiction de voyager et des mesures de gel des avoirs, pour une durée d'un an à compter de la date d'adoption de cette résolution.

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA

Clôture de la 14^e édition avec un hommage rendu au comédien Mustapha Ayad

La 14^e édition du festival international du théâtre de Bejaia (FITB), dédiée au continent africain, a été clôturée vendredi soir par un vibrant hommage rendu au grand comédien Mustapha Ayad.



La cérémonie de clôture du festival, qui s'est déroulée au théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh", a été marquée par l'hommage à Mustapha Ayad, un grand du théâtre qui a partagé la scène plus d'un demi-siècle durant avec les illustres noms des arts dramatiques qu'a connu l'Algérie.

LAGHOUAT

Ouverture du 3^{ème} festival national des arts plastiques et visuels

La troisième édition du Festival national des arts plastiques et des arts visuels s'est ouverte jeudi à Laghouat sous le slogan "Notre patrimoine est notre identité" et devra se poursuivre jusqu'au 20 octobre courant, avec la participation d'une cinquantaine d'artistes de différentes wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence de représentants de la ministre de la Culture et des Arts, Mme. Malika Bendouda, des autorités locales, et de nombreux plasticiens et réalisateurs.

Dans une allocution lue au nom de la ministre à l'occasion de l'ouverture du festival, le directeur de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger, Belhadj Terchaoui, a indiqué que ce rendez-vous culturel vise à promouvoir les arts, dans leurs différentes expressions, et à valoriser la créativité algérienne, soulignant que le ministère attache un intérêt particulier aux artistes, à travers l'activation de la carte d'artiste qui consacre une reconnaissance de son statut dans la société et lui accorde des avantages socioprofessionnels.

Il a également mis en avant l'orientation du secteur vers le développement de l'économie culturelle, en instituant un marché national des arts plastiques et le lancement de plateformes numériques pour l'exposition-vente d'œuvres

ORAN

Le musée et l'enfant au centre d'une journée d'étude

Le rôle du musée dans l'éducation de l'enfant a été au cœur d'une journée d'étude organisée, samedi au Musée national public "Ahmed Zabana" d'Oran.

Cette rencontre a été initiée par cet établissement muséal, en coordination avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité, l'Association des personnes aveugles et malvoyantes d'Oran, le Musée des marionnettes Garagouz "Ghenja" de Sidi Bel-Abbes, ainsi que le Musée de l'enfant d'Alger.

Ce rendez-vous a constitué une opportunité pour mettre en lumière le rôle des musées dans l'éducation des enfants, le développement de leurs connaissances et le renforcement de leur conscience culturelle.

Le directeur du musée Ahmed Zabana d'Oran, Hichem Sekkal, a souligné que le musée joue "un rôle important dans le développement de la créativité et la sensibilisation culturelle, en raison de son interactivité pédagogique avec les enfants à travers divers ateliers".

"Ces activités éveillent la curiosité

des enfants envers le patrimoine et les éléments constitutifs de l'identité nationale, a-t-il soutenu.

Il a également rappelé que rapprocher l'enfant de l'établissement muséal est un axe fondamental dans la stratégie du ministère de la Culture et des Arts, qui considère que les musées permettent aux enfants de "découvrir l'histoire et le patrimoine de manière ludique, en les encourageant à explorer, à penser de façon critique et à apprendre grâce aux activités pratiques et expositions interactives".

De son côté, l'inspecteur du patrimoine culturel au sein du même musée, Kaddour Moudjahid, a expliqué que le musée renferme un patrimoine naturel et culturel représentant la mémoire vivante de la société algérienne affirmant qu'il (musée) joue plusieurs rôles, notamment éducatif et scientifique.

"Les objets exposés dans les différentes salles des musées cultivent chez l'enfant le goût artistique et esthétique, tout en lui offrant un environnement d'apprentissage agréable, et de favorisent les échanges et les interactions sociales avec sa famille".

Pour sa part, l'artiste de théâtre Kada Benchemissa du Musée Ghenja des marionnettes à Sidi Bel-Abbes a estimé que les musées, quels que soient leurs domaines, permettent de lier le présent au passé à travers une transmission innovante du savoir, et contribuent à ancrer l'identité nationale.

Il a affirmé que renforcer la relation entre l'enfant et le musée vise à "intégrer les éléments de la culture nationale dans la construction de la personnalité de l'enfant".

Cette journée a réuni un grand nombre d'enfants, dont certains issus d'établissements relevant du secteur de l'action sociale et de la solidarité, ainsi que de l'Association des personnes aveugles et malvoyantes d'Oran.

Plusieurs ateliers ont été organisés à cette occasion, portant notamment sur la mosaïque, la lecture de contes du patrimoine, le dessin, le soroban, ainsi qu'un moment avec un conteur traditionnel.

APS

ARTS PLASTIQUES

L'artiste-plasticien Mourad Abdellaoui expose ses œuvres à Alger

L'exposition de peinture intitulée "Les rêves du silence" de l'artiste-plasticien Mourad Abdellaoui s'est ouverte jeudi à Alger, présentant un grand nombre de ses œuvres, concues dans l'abstraction contemporaine.

Accueillie à la Galerie Baya au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, l'exposition, qui explore, de manière non figurative, les formes, les couleurs et les lignes, met en valeur, jusqu'au 30 octobre 135 œuvres sur toile, de formats différents que l'artiste a présenté sans titres, ouvrant la voie à l'émotion et au ressenti.

Une approche artistique contemporaine qui met l'accent sur les aspects visuels des œuvres, travaillées avec minutie jusqu'à pénétrer le regard du visiteur et réveiller en lui l'expression des idées et des émotions.

Ecouter ce que le silence dit et interagir avec la profondeur de ses émotions essentiellement portées par l'ivresse épiphénomène d'un gris, cette belle couleur, si mélancolique et subtile dont les faisceaux lumineux se situent entre la lumière et l'ombre.

Se promenant entre l'abstraction lyrique et poétique de ses œuvres, l'artiste réussit à suggérer aux receveurs de ses déambulations, des approches plus géométriques et des formes plus expressives et concrètes qui renvoient à un vécu commun, ou à des situations de vie qui réveillent le ressenti.

Des œuvres abstraites dans lesquelles l'artiste a utilisé de techniques mixtes, avec différents matériaux pour exprimer ses préoccupations, à travers une clairvoyance accrue et une vision bien inspirée des paradoxes et des travers des sociétés dans le monde.

"Le monde spirituel m'a toujours fasciné et m'a inspiré dans mes œuvres et poussé à la recherche du bien", a estimé l'artiste soulignant l'engagement l'honnêteté et la sincérité de son art.

Des œuvres s'ouvrant à des interprétations et des méditations multiples, réalisées dans différentes techniques, comme les rayures qui font naître les reliefs et la profondeur sur la toile et les diverses formes géométriques, entre autres.

Né à Aïn Beïda en 1964, Mourad Abdellaoui est diplômé de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts d'Alger en 1989, année où il entame une carrière prolifique.

Dès ses débuts figuratifs à une phase expressionniste, l'artiste a progressivement trouvé dans l'abstraction le champ le plus fertile pour exprimer sa vision du monde et ses interrogations profondes.

En perpétuelle quête de perfectionnement, Mourad Abdellaoui a exposé partout en Algérie, ainsi que dans plusieurs pays arabes et européens, où il a été également distingué à plusieurs reprises.

Puisant son inspiration dans la vie et du quotidien, l'artiste a toujours été fasciné par la splendeur et la beauté de l'Algérie.

Mourad Abdellaoui soutient qu'il passe beaucoup de temps dans son atelier à Aïn Beïda qu'il perçoit comme un véritable laboratoire de recherches dans lequel il expérimente, depuis 35 ans, les techniques, les couleurs, les idées, les formes et les matières.

TIARET

Ouverture d'une annexe dédiée à la formation musicale

Cette annexe dédiée à la formation musicale a récemment été inaugurée au niveau de la Maison de la Culture et des Arts "Ali Maâchi" de Tiaret, a indiqué, jeudi, Khadija Aïssat, directrice par intérim de l'annexe.

Cette annexe, baptisée du nom du moudjahid défunt Mustapha Belarbi, est rattachée à l'Institut régional de formation musicale "Blaoui El Houari" d'Oran, accueille 20 étudiants inscrits dans trois spécialités : violon, oud et guitare, a précisé Mme Aïssat.

Trois enseignants spécialisés assurent l'encadrement de cette première promotion. Ils dispensent des cours théoriques sur l'histoire de la musique, le solfège, le chant chorale, les langues et la matière de spécialité, en plus des cours pratiques, à raison de 25 heures par semaine.

A l'issue de leur parcours, les étudiants obtiennent le Certificat d'études musicales générales. La durée de formation est de quatre ans pour les titulaires d'un niveau de troisième année secondaire, et de six ans pour ceux ayant un niveau compris entre la quatrième année moyenne et la deuxième année secondaire. Ce diplôme les qualifie à travailler dans des institutions culturelles ou de jeunesse dans leur spécialité, selon la même source.

PERSONNALITÉ

Vernissage d'une exposition à Alger, en hommage à l'artiste Mohamed Aksouh

Un bel hommage a été rendu, mercredi à Alger, à Mohamed Aksouh, un des doyens des artistes plasticiens algériens, à travers l'exposition d'une vingtaine de ses œuvres qui rappellent le parcours artistique singulier de ce grand artiste qui a voué plus de 60 ans de sa vie au service du patrimoine culturel algérien.

Organisée par l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC), l'exposition est visible jusqu'au 30 du mois en cours au Musée national des Beaux Arts à Alger, présentant des toiles aux formats moyens et petits, conçues entre 2000 et 2021, quelques documents d'archives en vitrine, du Musée et de l'artiste, en lien avec son activité artistique foisonnante depuis 1962.

Les quelques tableaux exposés, parmi l'œuvre colossale de Mohamed Aksouh ne portent pas de titres, un choix délibéré de l'artiste qui vise à faire éclore le sens de chaque pièce, à travers l'interprétation strictement personnelle et libre du récepteur, qui s'approprie l'œuvre ainsi achevée, la faisant alors, sienna.

"Donner un titre à une toile reviendrait à l'enfermer dans la thématique proposée par son intitulé, ce qui, de toute évidence, empêche les diverses possibilités de son enrichissement par l'interprétation de chaque visiteur, selon

sa perception, son expérience et son vécu", explique Mohamed Aksouh.

Inspirée par la mer, le désert et la lumière d'Alger, l'œuvre de l'artiste évolue d'une abstraction colorée vers des compositions plus épurées, dominées par le blanc et les nuances d'ocre.

A travers la peinture, la gravure et la sculpture, M. Aksouh, artiste accompli et poète des formes et des couleurs, exprime une quête spirituelle et poétique, liant la matière à la lumière dans des œuvres singulières, empreintes de modernité, qualifiées de "splendeurs cosmiques", peintes dans différentes techniques, à la gouache, à l'aquarelle ou encore à l'huile.

Le commissaire de cette belle exposition, Ahmed Chaouki Adjali, a estimé qu'il était "important de rendre ce grand hommage au Musée national des Beaux Arts, un lieu hautement symbolique à la hauteur de l'événement et du charisme de cet illustre artiste". Pour sa part, la



Cheffe de département Arts visuels et Patrimoine, à l'AARC, Mme Meriem Ait El Hara, a fait part de son "bonheur de voir l'AARC et le Musée national des Beaux Arts, accueillir une exposition de l'immense artiste Mohamed Aksouh".

Né en 1934 à Alger, Mohamed Aksouh, artiste-peintre et graveur algérien non figuratif, est considéré comme l'un des

pionniers de la peinture moderne en Algérie. Formé dans un premier temps, comme forgeron, il découvre l'art à la Maison des Jeunes d'Hussein Dey avant de s'établir en France en 1965, où il poursuit une carrière marquée par l'expérimentation des mélanges et des couleurs, à la recherche de la lumière.

Mohamed Aksouh est une figure majeure de l'art contemporain algérien, un passeur entre deux rives, entre la lumière du Sud et la rigueur de l'abstraction.

Son parcours illustre la fusion entre artisanat et art, matière et esprit, silence et lumière une peinture habituée par la mémoire d'Alger et la quête universelle de la beauté.

Mohamed Aksouh a exposé dans de nombreuses galeries et musées à travers le monde. Son œuvre colossale est saluée pour sa profondeur spirituelle, son ancrage méditerranéen et son abstraction poétique.

KHENCHELA

Ouverture demain de la 8ème édition des journées littéraires

La huitième édition des journées littéraires de Khenchela sera ouverte demain, lundi, à la maison de la culture "Ali Souaihi", a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Mme Samia Merzouki, directrice de la maison de la culture "Ali Souaihi", organisatrice de cet événement, a précisé à l'APS que cette édition de deux jours abordera le thème de "la mémoire nationale dans les arts et

la littérature" à travers des communications et conférences-débats animés par des écrivains et poètes de plusieurs wilayas du pays.

Cette édition verra la participation de nombreuses figures littéraires et des universitaires, selon la même source qui a relevé que la manifestation sera "un espace de rencontre et d'échange entre hommes et femmes de lettres des différentes wilayas" ainsi que de

débats des diverses questions à même de favoriser la promotion de l'acte culturel.

Cette édition qui coïncide avec la commémoration de la journée nationale de l'émigration (17 octobre) sera marquée cette année par l'organisation de workshops à encadrer par des académiciens de Khenchela et d'autres wilayas du pays, a ajouté la même source.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tipaza
Daïra de Koléa
Commune de Koléa
N° : 4974/2025

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale

A

Monsieur Bouchibane Ali,
entreprise privée chargée de la collecte des déchets
ménagers et assimilés

Objet : Mise en demeure N°01

- Vu au marché n° 02 en date du 27 octobre 2022, relatif à l'entretien de la propriété du périmètre communal et à la collecte des déchets ménagers,
- Vu l'ordre de service n° 11 daté du 27 octobre 2024,
- Et conformément aux constatations effectuées par nos services concernant l'exécution des clauses contractuelles, il a été relevé plusieurs manquements répétés et un non-respect des conditions prévues dans le marché susmentionné, à savoir :

 1. Cité 320 Logements : N'a pas été collecté le 13 septembre 2025 ;
 2. Cité Mouaze billel (Saint Mourice) : N'a pas été collecté le 23 septembre 2025 ;
 3. Cité des Frères Salah : N'a pas été collecté depuis une semaine ;
 4. Absence de l'agent de nettoyage chargé de la place publique pendant une période de 15 jours.

En conséquence, le présent avertissement vous est adressé afin de remédier dans les plus brefs délais aux insuffisances constatées et de vous conformer strictement aux engagements contractuels.

À défaut de réponse ou de régularisation de votre part, nous serons dans l'obligation d'engager à votre encontre les procédures légales prévues par la réglementation en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIÈRE DE MEDEA
DÉPARTEMENT DE DEVELOPPEMENT ET DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE ET DE FONCIER

N° : 1440 / DG /2025

Projet : Réalisation du salle de sport (lot N°02) d'un Lycée type « 1000 » au niveau du site des 2400 logements LPL à Médéa - Commune de Médéa, Wilaya de Médéa (Cités d'habitat intégrées 2018).

2ère MISE EN DEMEURE AVANT RESILIATION

Marché 112/2024 en date 19/02/2024

Enterprise: ETB DIFFALLAH TAYEB

L'entreprise ETB DIFFALLAH TAYEB , dont le siège social sis à commune OULED BRAHIM- MEDEA, titulaire du marché N°112/2024 du 19/02/2024 portant Réalisation du salle de sport (lot N°02) d'un Lycée type « 1000 » au niveau du site des 2400 logements LPL à Médéa - Commune de Médéa, Wilaya de Médéa (Cités d'habitat intégrées 2018).

- Vu l'ODS N°01 de notification du marché et démarrage des travaux en date du 06/08/2024.
- Vu au première mise en demeure par voie de presse parue dans les quotidiens nationaux " L'Echo d'Algérie" en date 09/06/2025, et "الجرد" en date 10/06/2025.
- Vu que l'entreprise à consommer la totalité des délais contractuelle et que les taux de réalisation ne dépassent pas 75 %.
- Vu le rapport établi le 08/10/2025 par le bureau d'étude chargé du suivi des travaux qui inclus un retard remarquable.

Mise en demeure :

En vue de procéder à :

- Augmenter le rythme de la réalisation des travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels.
- Adopter des horaires de travail (03x08 heures).
- Etablir un planning des travaux pour la résorption du retard enregistré.

Un délai de huit (08) jours est accordé à partir de la date de parution de la présente mise en demeure sur les colonnes de la presse nationale, pour l'application de ces instructions.

Passé ce délai et en cas de constat contraire, il sera procédé à la résiliation unilatérale du marché conformément à la réglementation en vigueur.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Ant-Man et la Guêpe : Quantumania

Après avoir joué un rôle clé aux côtés des Avengers pour sauver l'univers, Scott Lang (Paul Rudd), alias Ant-Man, et Hope Van Dyne (Evangeline Lilly), la redoutable Guêpe, ont enfin trouvé un équilibre dans leur vie. Hope dirige désormais une entreprise technologique innovante, dédiée à des projets humanitaires, tandis que Scott savoure son nouveau statut de célébrité grâce au succès inattendu de son autobiographie, « Attention aux petits ». Entre les dédicaces et les interviews, sa vie semble idyllique, mais une urgence va tout bouleverser. Alors qu'il partage des extraits de son livre dans une librairie de San Francisco, Scott reçoit un message alarmant : sa fille, Cassie Lang (Kathryn Newton), une jeune activiste engagée, a été arrêtée et a besoin d'une caution pour sortir de prison.

france 2 20:10

Astérix et Obélix : au service de sa Majesté

Alors que Jules César, toujours assoiffé de conquêtes, tourne son regard vers cette terre lointaine, les Britanniques, menés par la reine Cordelia (Catherine Denueve), se retrouvent acculés. Leur dernière chance ? La légendaire potion magique des Gaulois, capable de conférer une force surhumaine à quiconque en boit. Pour obtenir ce précieux elixir, Cordelia envoie Jolitorax (Guillaume Gallienne), un jeune et courageux sujet, traverser la Manche afin de solliciter l'aide du village d'Abraracourcix, célèbre pour sa résistance acharnée contre les légions romaines. Dans ce village indomptable, où la vie est rythmée par les exploits et les festins, Astérix (Édouard Baer), fin stratège et bagarreur infatigable, et Obélix (Gérard Depardieu).

france 3 20:10

Les enquêtes de Dan Sommerdah - Saison 5

Les attractions foraines s'installent en ville pour toute la période festive et attirent les visiteurs venus profiter des manèges et des stands. L'atmosphère festive bascule brutalement vers le drame lorsqu'un forain est découvert assassiné sur son propre stand, suscitant la panique parmi la foule. Marianne procède aux premières constatations et relève un cheveu inconnu sur le cadavre du forain, un élément qui pourrait constituer une piste sérieuse pour identifier le coupable. Les enquêteurs ignorent cependant qu'un individu mystérieux file Ene, l'épouse du défunt, et surveille ses déplacements.

CANAL+ 20:07

Rugby : Top 14

M6 20:10

Capital

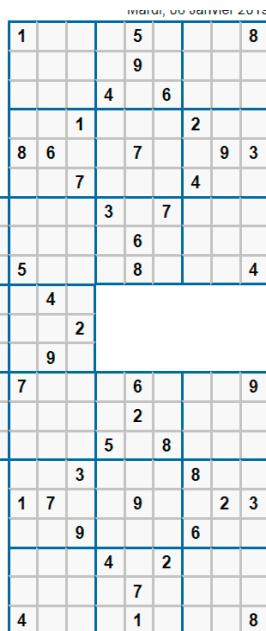
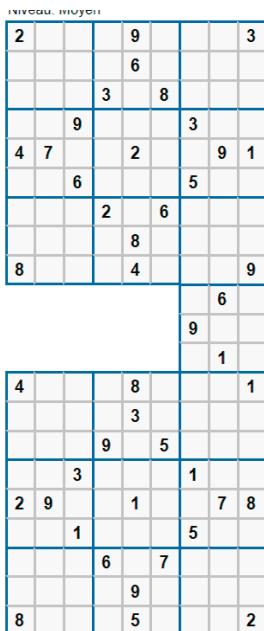
Le nombre de buffets à volonté en France dépasse désormais les 4 000 avec des établissements qui cherchent constamment à innover pour remplir leurs immenses salles. Pour se démarquer, ils misent sur un service de qualité, des décors uniques mais surtout sur des prix compétitifs. Découverte ensuite des secrets des rayons traiteur dans nos grandes surfaces. Du côté des restaurateurs, la tension est au plus haut et les fermetures sont nombreuses. Pour survivre, certains établissements n'ont pas d'autres choix que de repenser leurs cartes pour proposer les prix les plus bas possibles tout en limitant les coûts.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2837

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

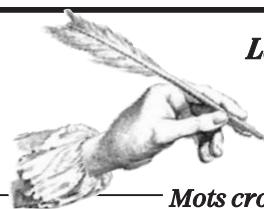


Horizontalement:

- 1 - Macrobiotique
- 2 - Processus de calcul - Rayons bronzants
- 3 - Fin tissu - Ebrécha
- 4 - En matière de - Elles tiennent bien la bride
- 5 - Trou de façade - Lieu de forçage
- 6 - Barlotière - Élément d'atmosphère
- 7 - Génisse privée de liberté - Prenons pour moitié
- 8 - Possédée - Source de cadres - Périodes
- 9 - Vérité - Rivière alpine
- 10 - Virage en planches - Téléphone - Musique moderne

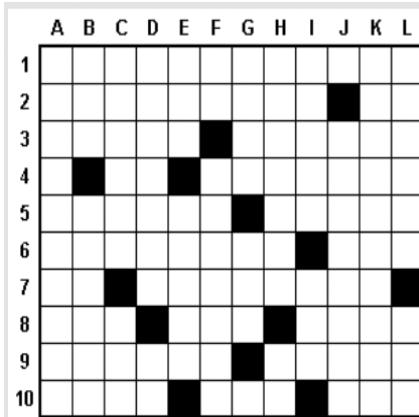
- A - De bon coeur
- B - Groupe de graines - Nom de Voltaire
- C - Engendra - Croqueuse de pomme
- D - Qui se ronge facilement - 999 pour César
- E - Poudre pour le cuir - Punaises d'eau
- F - Numéro 85 - Machine volante
- G - Néant - Se donna du mal
- H - Bien chargés - Un tiers
- I - Assemblée - Adversaire du F.L.N.
- J - Orchestrer
- K - Digitaliser
- L - Elargir - Support de soc

Tenreyeurs



La constance humaine n'est que l'inconstance en repos.
Citation de Pierre-Jules Stahl, *Les pensées et réflexions diverses* (1841)

Mots croisés N°2837



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1537

Solution

Mudoku N°2837

2	5	8	1	9	7	4	6	3
7	3	1	4	6	2	9	5	8
6	9	4	3	5	8	2	1	7
5	2	9	6	7	1	3	8	4
4	7	3	8	2	5	6	9	1
1	8	6	9	3	4	5	7	2
9	4	7	2	1	6	8	5	3
3	1	2	5	8	9	7	4	6
8	6	5	7	4	3	1	2	9
5	6	2	9	3	7	4	1	8
9	7	3	4	8	1	6	5	2
4	1	8	6	2	5	9	7	3
4	3	5	7	8	2	6	9	1
9	7	8	1	3	6	2	5	4
6	1	2	9	4	5	3	8	7
5	8	3	4	7	9	1	2	6
2	9	6	5	1	3	4	7	8
7	4	1	2	6	8	5	3	9
1	5	9	6	2	7	8	4	3
3	2	4	8	9	1	7	6	5
8	6	7	3	5	4	9	1	2

Mots Croisés n°2837

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	V	E	G	E	T	A	R	I	E	N	N	E
2	O	P	E	R	A	T	O	R	E	N	U	V
3	L	I	N	O	N		E	N	T	A	M	A
4	O	E	S				A	N	I	E	R	S
5	N	A	R	I	N	E		S	E	R	R	E
6	T	R	A	V	E	R	S	E		A	I	R
7	I	O		E	P	O	U	S	O	N	S	
8	E	U	E		E	N	A		A	G	E	S
9	R	E	V	I	S	E		I	S	E	R	E
10	S	T	E	M		F	I	L	R	A	P	

Grille géante n°1537

• P • S • P • F • S • L • A
 RE C A P I T U L A T I O N
 • N A V I G A T E U R I S S
 I D I O T E S C R I S S
 • U R N E T O T A L L E S
 C L O S R E V U L U Z A N
 • E T S E R V I V E E
 I T E R A P I N G A U R E E S
 • T E E P I N E S A B R R E E S
 D E A L E R S O P E U L D U O S
 • G A R A S S E N T I L I S E Z E R
 I M I T A R I A V E G R E E Z E R
 • A R A S S H A V E G E R E E Z E R
 B R A I I A R E R E N N A N A R O
 • G M T I A R E R E N N A N A R O
 C A B . B I E E L L E S E V E .
 • R U M B E N . E U L L E S E V E .
 C I G A R E S . O A S I S . O R E
 • N L E T R I C R O U G E S
 K E P I T I R C R O U G E S
 • S E N T E N C I E E U S E S

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Kaylia Nemour mène la délégation algérienne aux Mondiaux de Jakarta

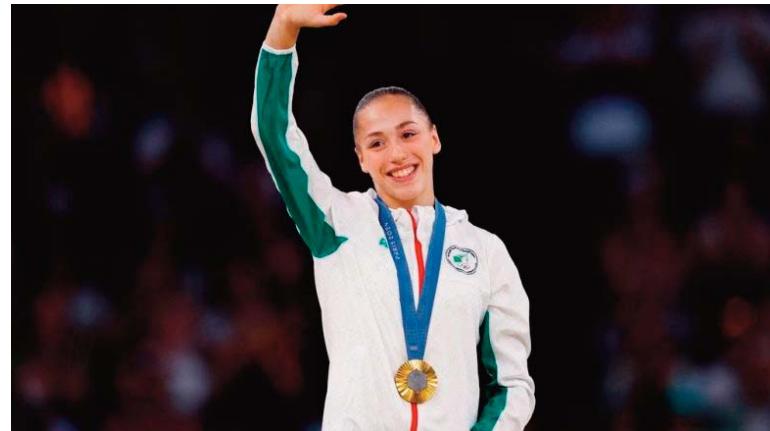
L'Algérie sera bien représentée aux Championnats du monde de gymnastique artistique 2025, prévus du 19 au 25 octobre à Jakarta (Indonésie), avec notamment la présence remarquée de sa star Kaylia Nemour, championne olympique aux barres asymétriques, grande favorite pour un nouveau sacre mondial.

Cette 53e édition des Mondiaux, première de l'histoire organisée en Asie du Sud-Est, se déroulera en année post-olympique et sera consacrée exclusivement aux épreuves individuelles (concours général et finales par agrès). L'absence de plusieurs grandes figures, dont l'Américaine Simone Biles et la Brésilienne Rebeca Andrade, en pause après les Jeux de Paris, ouvre la voie à une nouvelle génération de championnes, parmi lesquelles l'Algérienne Kaylia Nemour.

Agée de 18 ans, la gymnaste algérienne, auréolée de son titre olympique aux barres asymétriques, s'avance comme l'une des principales prétentantes à la médaille d'or de cet agrès vendredi à Jakarta. Ne-

mour pourrait également viser le podium du concours général prévu jeudi. Cinquième à Paris en 2024, elle bénéficiera cette fois d'un plateau allégé, les quatre premières de l'épreuve olympique (Biles, Andrade, Sunisa Lee et Alice D'Amato) ayant déclaré forfait.

"Je veux juste faire les routines que je sais faire et me faire plaisir. Si je donne le meilleur de moi-même, le résultat suivra", a confié la championne algérienne après sa rentrée réussie aux Internationaux de France mi-septembre. Nemour devra cependant composer avec une concurrence relevée, notamment la Russe Angelina Melnikova, championne du monde 2021 (en lice sous banière neutre), l'Américaine



Leanne Wong, ainsi que les jeunes pousses Giulia Perotti (Italie) et Anna Kalmykova (Russie).

Outre Nemour, la sélection algérienne compte six autres représentants : Adem Koughat, Houssam-Eddine Hamdouche, Bilel Bellaoui, Youcef Semani et

Ahmed Ryad Aliouet chez les messieurs, ainsi que Sihem Hammadi chez les dames. Au total, 483 gymnastes (279 hommes et 204 femmes), issus de 82 pays, prendront part à ces Mondiaux, qui constituent le premier grand rendez-vous international depuis les Jeux de Paris

2024. Chez les hommes, le Japonais Shinnosuke Oka, champion olympique du concours général, visera un doublé or mondial, face à son compatriote Daiki Hashimoto, au Chinois Zhang Boheng et au Philippin Carlos Yulo, double champion olympique à Paris (sol et saut).

CYCLISME/GRAND PRIX INTERNATIONAL DE LA VILLE D'ALGER (3^E ET DERNIÈRE ÉTAPE) L'Allemand Homrighausen vainqueur

L'Allemand Homrighausen Heiko de la formation "Embrace The World" a remporté la troisième et dernière étape de la 18e édition du Grand Prix international cycliste de la ville d'Alger, courue samedi entre l'Esplanade d'El Kitani à Bab el Oued et la ville de Zéralda sur une distance totale de 113 Km.

L'Allemand a franchi la ligne d'arrivée en 2h32:33, devançant les deux Algériens, Assam Mohamed-Najib de la formation "Madar Pro Team" et Draou Abdeljalil du Club sportif Amel El Melah, crédités du même temps.

Le coup d'envoi de cette dernière étape a été donné par le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, en présence des autorités locales de la wilaya d'Alger, avec la participation de 91 coureurs représentant 17 équipes de sept pays.

La journée se clôturera par une cérémonie officielle de remise des prix et de clôture, permettant de récompenser les meilleures performances et de célébrer le succès de cette compétition.

Pour rappel, la première étape inaugurale, qui s'est déroulée sur un circuit fermé, tracé au cœur de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, a été remportée par Hamza Yacine de l'équipe "Madar Pro Team".

Le lendemain, l'international algérien a redit l'exploit en allant chercher la victoire de la deuxième étape, disputée sur un circuit fermé de 82 kilomètres, tracé autour d'Alger-Centre et la basse Casbah.

Le Grand Prix d'Alger 2025 s'affirme ainsi comme un rendez-vous incontournable pour les passionnés de cyclisme et un vecteur de promotion touristique et sportive pour le pays.

APS

TENNIS - TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS J30 ALGIERS L'Algérienne Melissa Benamar perd en finale

L'Algérienne Melissa Rym Benamar Kerfah a perdu devant l'Estonienne Elizaveta Astafjeva en deux sets, en finale du Tournoi international ITF Juniors J30 Algiers, clôturé samedi au Centre fédéral de la FAT à Ben Aknoun (Algér).

L'Estonienne a remporté le premier set 6-3, avant de s'adjuger facilement le second 6-1. "La compétition était compliquée depuis son entame et j'avoue que la finale était difficile. Mon adversaire a bien géré le match dès les premiers points, c'est presque un sans faute pour elle. Il s'agit d'une bonne expérience pour moi et je vais essayer de m'améliorer pour le prochain tournoi J60, qui sera disputé dès cette semaine à Ben Aknoun", a déclaré à l'APS, Benamar. Pour rappel, Benamar s'est qualifiée pour la finale en battant vendredi la Française Justine Fuchs 2 sets à 1. Benamar a remporté le premier set 6-

4, avant de concéder le deuxième 6-7. Elle a ensuite su réagir pour s'imposer dans le troisième set 6-3. Chez les garçons, le titre en simple est revenu au Russe Ivan Makarov qui a dominé son compatriote Kuzma Avdeev 7-5, 6-0. En double garçons, l'Algérien Yacine Meghari associé au Tunisien Anas Ben Yous-

sef, ont perdu vendredi en finale devant les Russes Fedor Evdokimov et Ivan Makarov (4-6, 0-6).

Les autres joueurs algériens engagés dans cette compétition (12 garçons et 10 filles) ont été éliminés lors des tours précédents des tableaux finaux. En simple garçons, le meilleur résultat des algériens

a été obtenu par le jeune Fares Belamiri qui a été éliminé en demi-finale face au Russe Ivan Makarov (3-6, 4-6).

La compétition est suivie d'un deuxième tournoi international juniors, le J60, entamé ce samedi à Ben Aknoun, avec le déroulement de la phase des qualifications.



WTA 500 DE NINGBO La Kazakhstanaise Rybakina domine l'italienne Paolini et file en finale

La Kazakhstanaise Elena Rybakina a composté son billet pour la finale du tournoi WTA 500 de Ningbo (Chine) en dominant samedi à l'italienne Jasmine Paolini 6-3, 6-2, une performance qui lui permet de marquer des points dans la course au Masters.

Cette performance permet à la Kazakhstanaise, toujours neuvième à la Race WTA, de revenir à

moins de 200 points de l'Italienne Paolini et de la Russe Mirra Andreeva, respectivement 7e et 8e de ce classement sur les résultats de l'année déterminant les places pour les Masters. Mieux, en cas de victoire finale à Ningbo sur la Russe Ekaterina Alexandrova, gagnante de la seconde demi-finale contre sa compatriote Diana Shnaider 6-3, 6-4, Rybakina reviendrait sur les ta-

lons de Paolini et Andreeva. Les trois joueuses ne seraient plus séparées que par une poignée de points.

Six joueuses sont déjà qualifiées pour le Masters : Aryna Sabalenka (1re), Iga Swiatek (2e), Coco Gauff (3e), Amanda Anisimova (4e), Jessica Pegula (5e) et Madison Keys (6e), lauréate de l'Open d'Australie en janvier.

LIGUE DES CHAMPIONS (2^e TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER) La JSK surclasse l'US Monastir (3-0) à Sfax

La JS Kabylie, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, a réalisé une excellente opération en s'imposant largement face aux Tunisiens de l'US Monastir 3-0 (mi-temps : 0-0), vendredi au stade Taïeb M'hiri de Sfax, pour le compte du 2^e tour préliminaire (aller) de l'épreuve.

Après une première période, légèrement dominée par les Tunisiens, les "Canaris" ont trouvé la faille en début de la deuxième mi-temps sur un joli tir plein lucarne de Merghem (49e).

Alors que l'USM tentait à revenir dans le match, Akhrib entré en cours de jeu, est parvenu à faire le break sur une offrande de l'ailier Lahmeri (64e). En fin de match, le Sénégalais

Sarr a enfoncé le clou en ajoutant le troisième but (89e).

Un large succès qui permet à la formation de la ville des Génêts de faire un grand pas vers la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine des clubs, en attendant de valider sa qualification, le samedi 25 octobre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (19h00).

Côté monastirien, il s'agit d'un coup d'arrêt pour le vice-

champion de Tunisie, lui qui restait sur une belle série de onze matchs d'invincibilité, toutes compétitions confondues.

Le MC Alger, l'autre représentant algérien dans cette compétition, sera en appel dimanche pour défier les Camerounais de Colombe, au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé (14h00).



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2^e TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER) : L'USMA et le CRB pour réussir leur entrée en lice



Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de la CAF, l'USM Alger et le CR Belouizdad, tenteront de frapper un bon coup en déplacement, en affrontant dimanche respectivement les Ivoiriens de l'Académie de FAD et les Guinéens de Hafia Conakry, à l'occasion de leur entrée en lice, au 2^e tour préliminaire (aller) de l'épreuve. Exemptés du 1^{er} tour préliminaire, les deux clubs algériens nourrissent de grandes ambitions dans cette compétition, d'où l'importance de réussir leurs sorties face à des formations qui visent l'exploit.

Très mal en point en championnat, avec un bilan d'une victoire, quatre nuls et une défaite, l'USMA aura à cœur de se refaire une santé à Ebimpé face à l'actuel 8^e du championnat ivoirien, tombeur des Sénégalais de Génération Foot au tour précédent (aller

: 1-1, retour : 5-3). Les Rouge et Noir seront appelés à sortir le grand jeu pour espérer revenir avec un bon résultat, et poursuivre leur aventure dans cette épreuve, qui leur a souri en 2023, en remportant le trophée pour la première fois de leur histoire. Toutefois, l'entraîneur Abdelhak Benchikha doit trouver des solutions face à une cascade de défections, en l'absence notamment de trois défenseurs cadres : Adam Alliet, Saâdi Redouani et Rayan Mahrouz, blessés, ainsi que l'attaquant Riyad Benayad, en phase de reprise.

Le latéral gauche Lyes Chetti est quant à lui incertain. Pour espérer réussir cette sortie, le club de Soustara, éliminé en quart de finale lors de la précédente édition par l'autre club algérien, le CS Constantine (aller : 1-1, retour : 1-1, aux t.a.b. : 3-4), doit retrouver son efficacité offensive.

En championnat, les Usmistes n'ont marqué que quatre buts en six matchs. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral gambien, conduit par Abdallah L. Jammeh, assisté de ses deux compatriotes, Abass Bah (1^{er} assistant) et Sowe Essaha (2^e assistant). De son côté, le CR Belouizdad de l'entraîneur allemand, Sead Ramovic, devra rester vigilant face au vice-champion de Guinée, dirigé sur le banc par le technicien algérien, Lakhdar Adjali.

Ayant passé le cap des Sierra-Léonais de Bhanjal (aller : 3-0, retour : 2-3), le Hafia Conakry, finaliste malheureux de la Coupe d'Afrique des clubs champions 1976 (perdue face au MC Alger, NDLR), abordera ce rendez-vous avec l'intention de bousculer la hiérarchie face à une équipe du CRB, qui n'a plus disputé cette compétition depuis la saison 2019-2020, une participation marquée par une élimination dès le 1^{er} tour préliminaire.

L'entraîneur du CRB devra se passer des services de son défenseur Chouaïb Kedad, forfait pour cause de blessure. Un moment incertain, le capitaine Abderraouf Benguit et l'attaquant Abdennour Belhocini, ont fait le déplacement avec le reste du groupe jeudi pour le Sénégal (le stade de Conakry n'étant pas homologué, NDLR).

A l'instar de l'USMA, le club de Laâquiba traverse une mauvaise passe en Ligue 1 (7 pts en 6 matchs), d'où l'importance de relever la tête via ce rendez-vous continental, qui constitue l'un des objectifs de la formation algéroise cette saison.

LIGUE 1 MOBILIS (8^e J) : L'O. Akbou rejoue la JS Saoura en tête, l'ES Mostaganem piégée à domicile



L'Olympique Akbou, vainqueur à domicile face au MC El-Bayadh (1-0), a rejoué provisoirement la JS Saoura, en tête du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en ouverture de la 8^e journée, disputée vendredi, devant se poursuivra samedi, mardi, et mercredi.

Auteurs d'un parcours exemplaire depuis le début de la saison, les Akbouiens continuent d'impressionner, en s'offrant cette fois-ci le MCEB, qui peine à quitter les profondeurs du classement.

L'OA s'en est remis, encore une fois, à son nouveau buteur attitré, Addadi, auteur de l'unique but de la partie, inscrit sur un joli coup franc direct dans le dernier quart d'heure (77e).

La formation d'Akbou se rachète après la défaite concédée à Béchar face à la JSS (3-2), alors que le MCEB continue de manger son pain noir, en dépit de l'arrivée du nouvel entraîneur, Mohamed Lacet, en remplacement de Chérif Hadjar. En compagnie de la lanterne rouge, le Paradou AC, le MCEB n'a remporté jusque-là aucun succès. Une victoire précieuse qui permet à l'OA de rejoindre la JSS en tête avec 14 points chacun, alors que le MCEB, avec 3 unités seulement, reste scotché à l'avant-dernière place au tableau.

L'autre match disputé vendredi, entre l'ES Mostaganem et l'ASO Chlef, est revenu aux visiteurs. Après une première période équilibrée, les Chélifiens ont trouvé la faille par Bekkouche (64e).

Il s'agit de la deuxième victoire de la saison pour l'ASO, qui enchaîne un cinquième match sans défaite, le propulsant à la 5^e place, en compagnie du MC Alger et du MC Oran, avec 10 points chacun.

En revanche, l'ESM de l'ancien international, Benlamri, concède son deuxième revers de rang, et le premier à la maison, confirmant, à ses dépens, son irrégularité persistante depuis le début de l'exercice.

Les péripéties de cette 8^e journée se poursuivent samedi avec deux matchs au menu : ES Ben Aknoun-CS Constantine (15h00) et MC Oran-JS Saoura (18h00).

Cette 8^e journée se poursuivra mardi et mercredi avec deux belles affiches: JS Kabylie-USM Chenchela et MC Alger-Paradou AC, alors que les matchs CR Belouizdad-ES Sétif et USM Alger-MB Rouissat, ont été reportés à une date ultérieure.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (8^e JOURNÉE) : Le coup d'envoi de MCA-PAC décalé à 20h00 (LFP)



Le coup d'envoi du match MC Alger - Paradou AC, prévu le mercredi 22 octobre au stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, initialement prévu à 18h00 a été décalé à 20h00, en match comptant pour la 8^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué la LFP vendredi dans un communiqué.

La 8^e journée débute ce vendredi avec deux matchs au programme : Olympique Akbou - MC El-Bayadh (15h00) et ES Mostaganem - ASO Chlef (18h00), et se poursuivra samedi, mardi, et mercredi.

Les rencontres CR Belouizdad - ES Sétif et USM Alger - MB Rouissat, ont été reportées à une date ultérieure, en raison de l'engagement des deux clubs algériens au 2^e tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine.

QUALIFS.CAN 2026 FÉMININE (2E ET DERNIER TOUR) ALGÉRIE Benstiti retient 26 joueuses pour le Cameroun



Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, a fait appel à 26 joueuses, en vue de la double confrontation face au Cameroun, les 23 et 28 octobre, comptant pour le 2e et dernier tour de qualification à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), vendredi dans un communiqué.

La première manche se jouera le jeudi 23 octobre 2025 au stade Miloud-Hadefi d'Oran (19h00), alors que le match retour se jouera le mardi 28 octobre au stade de la Réunification à Douala (15h30).

Les 26 joueuses, dont deux évoluant en championnat local, entreront en stage lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Les Algériennes se sont qua-

lifiées pour le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN-2026, en dominant en février dernier le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. Pour rappel, la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 (dames), se jouera du 17 mars au 3 avril 2026.

Les Algériennes se sont qua-

Liste des 26 joueuses convoquées :

Gardiennes : Ngazi (O. Marseille/ France), Lounas (ASE Alger-Centre), Haley (JS Kabylie)

Joueuses : Battouri (Stade de Reims/ France), Belkhitier (AS

Saint-Etienne/ France), Belloumou (West Ham/ Angleterre), Bendris (AS Cannes/ France), Bethi (FC Nantes/ France), Boussaha (Al Ittihad/ Arabie saoudite), Boutaleb (AJ

Auxerre/ France), Bouzid (Thonon Evian G/ France), D'Oria (Le Mans FC/ France), Dafeur (Bristol City FC/ Angleterre), Guellati (RC Lens/ France), Abadou (FC Sion/ Suisse), Ha-

mideche (Besiktas/ Turquie), Ikene (US Saint-Malo/ France), Jacob (FC Metz/ France), Karouchouni (FC Servette/ Suisse), Khezami (O. Marseille/ France), Alouache (Antalyas-

por/ Turquie), Adjabi (Le Havre AC/ France), Naili (AS Cannes/ France), Ould Brahim (Trabzonspor/ Turquie), Smaâli (RC Lens/ France), Taleb Muller (FC Sion/ Suisse).

CAF AWARDS 2025

L'Algérienne Ngazi nominée pour le titre de meilleure gardienne africaine de l'année

La gardienne internationale algérienne de l'Olympique de Marseille, Chloé Ngazi, figure parmi les dix nommées pour le titre de meilleure gardienne africaine de l'année, dans le cadre des CAF Awards 2025, a indiqué la Confédération africaine (CAF), vendredi dans un communiqué. Ngazi (29 ans) s'est imposée ces dernières années comme l'une des valeurs sûres du poste, aussi bien avec son club qu'avec la sélection algérienne, grâce à sa constance et ses prestations solides sous les couleurs marseillaises. La portière avait été appelée pour la première fois en équipe nationale en mars 2020, lors d'un stage préparatoire au premier tour éliminatoire de la CAN féminine 2020, finalement annulée à cause de la pandémie de Covid-19. Elle a ensuite honoré sa première sélection officielle en octobre 2021, sous la houlette de Radia Fertoul, lors de la large victoire de l'Algérie face au Soudan (14-0) en qualifications pour la CAN 2022.



CLASSEMENT FIFA

L'Algérie gagne trois places (35e)

La sélection algérienne de football a gagné trois places (35e), au dernier au classement mondial de la FIFA du mois d'octobre, publié vendredi par l'instance internationale sur son site officiel.

La sélection algérienne, qualifiée pour la Coupe du monde 2026, pour la cinquième fois de son histoire, a remporté les deux derniers matchs des qualifications, disputés en octobre : face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1).

Sur le plan continental, la sélection algérienne a conservé sa quatrième place africaine. La prochaine sortie des protégés du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, est prévue en novembre prochain, avec au menu deux matchs amicaux, dont un éventuellement contre l'Arabie saoudite à Djeddah, dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026). En haut du classement mondial, l'Espagne conserve sa place en tête, devant l'Argentine et la France.

Le prochain Classement mondial masculin FIFA sera publié le 21 novembre prochain.

APS

LIGUE 2 AMATEUR (5E JOURNÉE)

Le CA Batna et le NA Hussein-Dey nouveaux leaders

Le CA Batna et le NA Hussein-Dey se sont emparés du leadership des Groupes Centre-Est et Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, grâce à leurs victoires respectives contre le CR Béni Thour (1-0) et l'ASM Oran (2-0), vendredi après-midi, dans le cadre de la 5e journée.

Une ascension rendue possible, faut-il le souligner, par les faux-pas des ex-co-leaders, le RC Kouba et l'ASM Oran, tombés respectivement chez le CRB Adrar (2-1) et le NAHD (2-0), au moment où dans le Groupe Centre-Est, l'US Biskra s'est contentée d'un nul vierge chez le NRB Telaghima (0-0).

A l'instar du RCK et de l'ASMO, la formation des Zibans se retrouve désormais sur

la troisième marche du podium, et se voit même menacée par le retour de certaines équipes du milieu de tableau, notamment, celles qui ont réussi de bons résultats au cours de cette 5e journée.

Parmi elles, la JSD Jijel, qui a dominé le MO Constantine (1-0), et surtout l'US Chaouia, qui a réussi à ramener un précieux succès (3-2) de son déplacement chez l'AS Khroub.

De son côté, le nouveau promu, Béni Oulbane, a confirmé sa rapide adaptation avec le championnat de Ligue 2, en remportant un nouveau succès, qui le propulse à la 6e place du classement avec 8 points. Cette fois, la victime a été l'USM Annaba, qui a dû s'incliner (1-0). Dans le bas du ta-

bleau, le GC Mascara et l'IB Khemis El Khechna ont enchaîné une cinquième défaite en autant de matchs, ce qui les maintient dans une inconfortable position de lanterne rouge, avec zéro point au compteur.

Autre fait marquant lors de cette 5e journée, la première victoire de la saison pour le RC Arbaâ, remportée au forceps face à la JS Texraine (2-1), et qui signe peut-être l'envol de ce club, secoué par de nombreux problèmes à l'entame de la saison. Enfin, concernant le choc tant attendu entre le WA Tlemcen et la JSM Tiaret il s'est finalement soldé par un nul vierge (0-0), qui n'arrange aucune des deux équipes qui restent scotches à la troisième place avec 10 points.

LIGUE 2 AMATEUR - USM EL-HARRACH

L'entraîneur Azzedine Aït Djoudi rend le tablier

L'entraîneur de l'USM El-Harrach, Azzedine Aït Djoudi, a annoncé sa démission vendredi, juste après la défaite de son équipe (2-1) chez le CR Témouchent, dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest).

"Tout d'abord, je tiens à m'excuser auprès du public harrachi, car les résultats que nous avons obtenus jusqu'ici ont été bien en deçà de leurs espérances. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai décidé de pré-



senter ma démission, et de laisser la place à quelqu'un d'autre, avec l'espoir de le voir réussir un meilleur parcours" a-t-il an-

noncé à la presse. Cette défaite, la première de la saison, a relégué le club banlieusard à la 10e place du classement géné-

ral, avec huit points, soit avec quatre longueurs de retard sur le nouveau leader du Groupe Centre-Ouest, le NA Hussein-Dey.

Un parcours qui n'a

vraiment donné satisfaction aux supporters du club, surtout que ces derniers ambitionnent de voir leur équipe accéder en Ligue 1 Mobilis dès la fin de la saison en cours.

Pour l'instant, aucune information n'a

filtré concernant le

successeur d'Aït

Djoudi à la barre tech-

nique des Jaunes et Noirs.



BARÇA

LE DILEMME DE TER STEGEN

Blessé au dos depuis le mois de juillet, le gardien du FC Barcelone Marc-André ter Stegen (33 ans) devrait être en mesure de rejouer en janvier prochain. Avec le Barça ou sous d'autres couleurs ? Selon Sky Allemagne, le capitaine des Blaugrana n'a pas décidé de la suite qu'il donnerait à sa carrière. En restant cet hiver en Catalogne, Ter Stegen prendrait le risque de faire la seconde partie de saison sur le banc, en tant que doublure de Joan Garcia.

Cependant, le portier est conscient qu'il devra jouer pour espérer participer à la Coupe du monde 2026 si l'Allemagne parvient à se qualifier. Après un été houleux, qui avait abouti à la réattribution de son brassard de capitaine après en avoir été destitué, Ter Stegen, lié au Barça jusqu'en juin 2028, pourrait également vivre un mercato d'hiver agité.

DE JONG REVIENT SUR LES TENSIONS

Prolongé jusqu'en 2029 mercredi, Frenkie de Jong (28 ans, 6 matches en Liga cette saison) donne entière satisfaction au FC Barcelone. Mais sa situation n'a pas toujours été si confortable. Le milieu de terrain se souvient d'une époque pas si lointaine où la précédente direction tentait de le pousser vers la sortie pour des raisons financières.

"Cela a toujours été clair pour moi, je voulais rester au Barça, a confié le Néerlandais au journal El País. J'ai toujours été heureux dans l'équipe et de jouer ici. Il y a eu une époque où il y avait plus de pression, et un autre moment où des gens du club voulaient me vendre pour récolter de l'argent."

"Je pouvais le comprendre. Le club était dans un moment difficile sur le plan économique et j'étais un joueur convoité. Mais c'était clair pour moi, je voulais rester au Barça. Et je savais que si j'étais bon, je jouerai. Cela a toujours été comme ça. Au final, quand tu es sous contrat, si tu décides de rester, tu restes. C'est pour ça que je n'avais pas peur", a raconté le Blaugrana ravi d'avoir résisté à la pression.



BAYERN

UNE DATE POUR LE RETOUR DE DAVIES

Victime d'une rupture du ligament croisé du genou droit en mars dernier, le latéral gauche du Bayern Munich Alphonso Davies (24 ans) se rapproche d'un retour sur les terrains. Présent en conférence de presse ce vendredi, l'entraîneur bavarois Vincent Kompany a évoqué la possibilité de revoir le Canadien sur les pelouses pendant le mois de décembre.

"Tout se présente très bien pour lui, je pense que le service médical et lui-même travaillent bien ensemble. J'espérais un retour début janvier, peut-être même un peu plus tôt. Maintenant, le corps doit réagir à la charge de travail semaine après semaine. Tout va bien pour le moment. S'il peut jouer quelques matchs en décembre, tout le monde aura fait du bon travail", a souligné le technicien belge.

LIVERPOOL L'AVERTISSEMENT DE SLOT

Avant la trêve internationale, Liverpool a perdu trois matchs de rang toutes compétitions confondues, contre Crystal Palace (1-2), Galatasaray (0-1) et Chelsea (1-2). En marge du derby contre Manchester United dimanche en Premier League, le manager des Reds Arne Slot a recadré son équipe en estimant que ces trois défaites n'étaient pas le fruit du hasard.

"Les résultats ne mentent pas. Si vous avez perdu trois matchs de suite et que vous portez le maillot de Liverpool, peu importe qui est votre adversaire, vous devez réagir", a prévenu le technicien néerlandais ce vendredi en conférence de presse. Un quatrième de revers, face à un rival mal en point, passerait très mal.

MAN UTD AMORIM, BRUNO FERNANDES VALIDE

Malgré les difficultés de Manchester United, le manager Ruben Amorim garde la confiance de l'actionnaire Jim Ratcliffe. Une décision validée par le capitaine Bruno Fernandes (31 ans, 7 matchs et 2 buts en Premier League cette saison).

"Je pense que c'est bon pour le club de donner de la stabilité, a réagi le milieu offensif auprès de Sky Sports. On sait que les managers dépendent des résultats et le coach en est conscient. Les joueurs savent que l'on doit progresser pour gagner des matchs et aider le manager pour qu'il ait plus de stabilité et de confiance en ce qu'ils peuvent faire maintenant et à l'avenir. (...) Parfois il faut avoir une vision plus large, c'est ce que le club doit faire. Et en tant que joueurs, on pense que le manager peut aider le club à revenir là où il devrait être."

Soutenu en interne, Amorim aborde plus sereinement le choc à Liverpool dimanche

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

19^e RÉUNION MINISTÉRIELLE DU MOUVEMENT DES PAYS NON ALIGNÉS

Le MNA salue le leadership du Président de la République et ses efforts en faveur des causes africaines et des pays du Sud

Le Mouvement des non-alignés (MNA) a salué, lors de sa 19^e Réunion ministérielle tenue les 15 et 16 octobre à Kampala, le leadership du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le renforcement de l'action africaine commune, le soutien aux causes justes et la consolidation de la coopération internationale au service des intérêts des pays du Sud.



Les documents finaux sanctionnant les travaux de cette réunion ont salué tout particulièrement les efforts du Président, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des missions qui lui sont confiées au sein de l'Union africaine (UA), notamment son mandat en qualité de coordinateur de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que sa direction avisée du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

Le MNA a, en outre, salué la proposition du président de la République portant institution d'une journée africaine dédiée à la mémoire des martyrs et des victimes du colonialisme en Afrique, ainsi que son intention d'organiser une conférence internationale sur les crimes du colonialisme, en coordination avec la Commission de l'UA.

Dans le même contexte, le MNA a également mis en avant le soutien constant du Président, Abdelmadjid Teb-

boune, au peuple palestinien, à travers notamment son parrainage personnel des efforts de réconciliation entre les frères palestiniens et les initiatives précieuses entreprises par l'Algérie, sous sa direction, au sein du Conseil de sécurité de l'ONU en appui à la cause palestinienne.

Le MNA a aussi mis en lumière les efforts de l'Algérie pour promouvoir l'action multilatérale internationale au service des intérêts des pays du Sud, à l'instar de sa présidence réussie du processus de négociation de la Convention de l'ONU contre la cybercriminalité et de sa conduite des travaux du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles, ainsi que de sa contribution directe à l'adoption, par le Conseil des droits de l'homme, d'une résolution importante sur l'impact des mines antipersonnel.

AFRIQUE - CHINE

Le Conseil de la nation prend part à Pékin à une conférence dédiée aux femmes parlementaires africaines

Une délégation du Conseil de la nation prendra part, à partir de lundi prochain à Pékin, à une conférence dédiée aux femmes parlementaires africaines, organisée par l'Assemblée nationale populaire de Chine, indique, vendredi, un communiqué du Conseil.

Chargées par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, les membres du Conseil, Dalila Bendjoudi et Samia El Eulmi, participer-

ront à cette rencontre dont les travaux se poursuivront jusqu'au 28 octobre courant, précise le communiqué. Plusieurs thématiques seront abordées lors de cette conférence, notamment "la situation des femmes sur le continent africain et en République populaire de Chine", ainsi que "l'échange d'expertises autour des meilleures approches visant la promotion, l'autonomisation et la protection des droits des femmes

contre toutes les formes de discrimination", ajoute la même source. L'ordre du jour de cette conférence comprend plusieurs thèmes portant sur "la protection des droits et la garantie de l'égalité entre les sexes", "l'autonomisation des femmes pour un développement inclusif", ainsi que "le partage d'un destin commun et la construction de sociétés tournées vers un avenir commun pour l'humanité", selon la même source.

151^e ASSEMBLÉE DE L'UIP À GENÈVE M. Nasri à la tête de la délégation parlementaire

Une délégation des deux chambres du Parlement, conduite par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, prend part, à partir de vendredi à Genève (Suisse), aux travaux de la 151^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), ainsi qu'aux réunions connexes, indique un communiqué du Conseil.

Lors des travaux qui se poursuivront jusqu'au 23 octo-

Condoléances

La direction générale du Quotidien national **DK NEWS** présente ses condoléances attristées à la famille de son journaliste **FERRAH MENAD**, suite au décès de son père, vendredi, feu **FERRAH MEZLANE** à l'âge de 93 ans. Le défunt a été inhumé, hier samedi au cimetière de Larbaa Nath Irathen.

En cette douloreuse circonstance, la direction et le personnel du journal s'associent à la peine de la famille **FERRAH** de la wilaya de Tizi Ouzou.

bre courant, les représentants des peuples du monde débattent des "questions d'actualité internationale et régionale ainsi que des solutions appropriées aux différents défis et crises", dans le cadre du thème du débat général intitulé: "Veiller au respect des normes humanitaires et soutenir l'action humanitaire en période de crise". Les participants examineront également d'autres sujets inscrits à l'ordre du jour des organes statutaires et commissions permanentes de l'UIP, précise la même source.

L'Assemblée adoptera des résolutions sur le point d'urgence qui sera retenu par les membres de l'UIP, et procédera à la validation des résolutions de ses commissions permanentes.

Avant l'ouverture des travaux de l'Assemblée, la délégation parlementaire conjointe participera aux réunions de coordination des groupes géopolitiques arabe, africain et islamique, en vue de "coordonner les efforts et d'unifier les positions autour des questions d'intérêt commun", conclut le communiqué.

APS

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle en République de Corée

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectue, à partir de samedi, une visite officielle en République de Corée pour prendre part à l'exposition internationale d'aérospatial et de défense "ADEX-2025", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Sur invitation du ministre de la Défense nationale de la République de Corée, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle en République de Corée, à partir d'aujourd'hui samedi 18 octobre 2025, pour prendre part à l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense ADEX-2025".

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et les Forces armées de la République de Corée, les deux parties examineront "les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - OMS L'engagement de l'Algérie à renforcer son système de santé salué par le représentant du bureau de l'OMS

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu le représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, M. Phanuel Habimana, qui a salué l'engagement de l'Algérie à renforcer son système de santé ainsi que les indicateurs positifs reflétant sa solidité, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Habimana a mis en avant "les efforts de l'Algérie et son engagement fort à renforcer les capacités de son système de santé, ainsi que les progrès concrets que connaît le système national de santé", précise le communiqué.

Il a souligné, à cet égard, "les indicateurs positifs reflétant la solidité du système de santé et le niveau de la médecine dans les secteurs public et privé".

Le représentant de l'OMS a également salué "les réalisations majeures" accomplies par l'Algérie dans le domaine de la production locale de médicaments courant aujourd'hui "plus de 82 % des besoins du marché national", qualifiant cet effort de "modèle à suivre sur le continent africain en matière de sécurité pharmaceutique et de souveraineté sanitaire".

Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale entre le ministère de la Santé et l'OMS, et de la hisser au plus haut niveau, conformément aux "priorités du secteur de la santé en Algérie et en cohérence avec les objectifs régionaux et internationaux en matière de santé".

Les discussions ont également porté sur "la réglementation des produits pharmaceutiques et des vaccins en Algérie, où le niveau 3 du cadre réglementaire (ML3) est en cours de finalisation, dans le but de renforcer le contrôle et d'assurer la qualité des médicaments", selon la même source.

Par ailleurs, MM. Ait Messaoudene et Habimana ont souligné l'importance de la numérisation et de l'échange de données sanitaires, considérés comme "un pilier fondamental pour la modernisation de la gestion sanitaire et la coordination entre les différents acteurs du système de santé".

Ils ont également abordé "la programmation stratégique pour la période 2026-2027, fondée sur des indicateurs précis pour orienter les futures politiques sanitaires, en mettant l'accent sur la prévention comme choix central pour l'éradication des maladies contagieuses, notamment à travers les campagnes nationales de vaccination".

A cet égard, le ministre a salué le travail de terrain qui sera mené par le Centre national de référence pour la lutte contre les maladies tropicales dans les zones frontalières, soulignant "l'importance de renforcer la coopération transfrontalière avec les pays voisins dans les domaines de la prévention et de la surveillance des épidémies", conclut le communiqué.